

LA PRESSE



MAIRIE DE MONTRÉAL

CODERRE SE LANCE

PAGE A9

PHOTO ADRIAN WYLD, LA PRESSE CANADIENNE



Mohammed Rached Esseghaier et sa femme Raoudha rejettent catégoriquement la possibilité que leur fils soit un terroriste.

« MON FILS N'ARRIVERAIT JAMAIS À TUER »

Rencontré en Tunisie, le père de Chiheb Esseghaier, accusé de terrorisme, est sous le choc.

ESSEGHAIER RÉVEILLAIT SES VOISINS EN PRIANT

PAGES A2 ET A3

PHOTO TIRÉE D'UNE VIDÉO, LA PRESSE



REDEVANCES MINIÈRES

LOIN DU PACTOLE PROMIS PAR LE PQ

AFFAIRES

PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE



BAZZO RETOURNE À LA MAISON

Elle remplacera Homier-Roy, le matin ARTS

PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

EXCLUSIF
RÉSIDUS TOXIQUES RETROUVÉS DANS LE BŒUF
PAGE A7

LES ÉCOLES WALDORF SOUS SURVEILLANCE
PAGE A11



PHOTO FRANK GUNN, LA PRESSE CANADIENNE

L'IMPACT S'INCLINE 2 À 0 À TORONTO

FRANÇOIS GAGNON
LE CANADIEN : UN MAL POUR UN BIEN SPORTS



CANCER DU SEIN TATOUAGE POUR DAMES

SANTÉ

PHOTO NINON PEDNAULT, LA PRESSE

20 À 40% DE RABAIS SUR TOUS LES VÉLOS DES ANNÉES ANTÉRIEURES
BERSON
1355 boul. des Laurentides Laval
8680 boul. Leduc Quartier DIX30

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
C'est rare que le musée Grévin doit refaire ses statues, la plupart des vedettes se font refaire pour ressembler à leur statue de cire.
Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



L-V 6 21924 98765 1



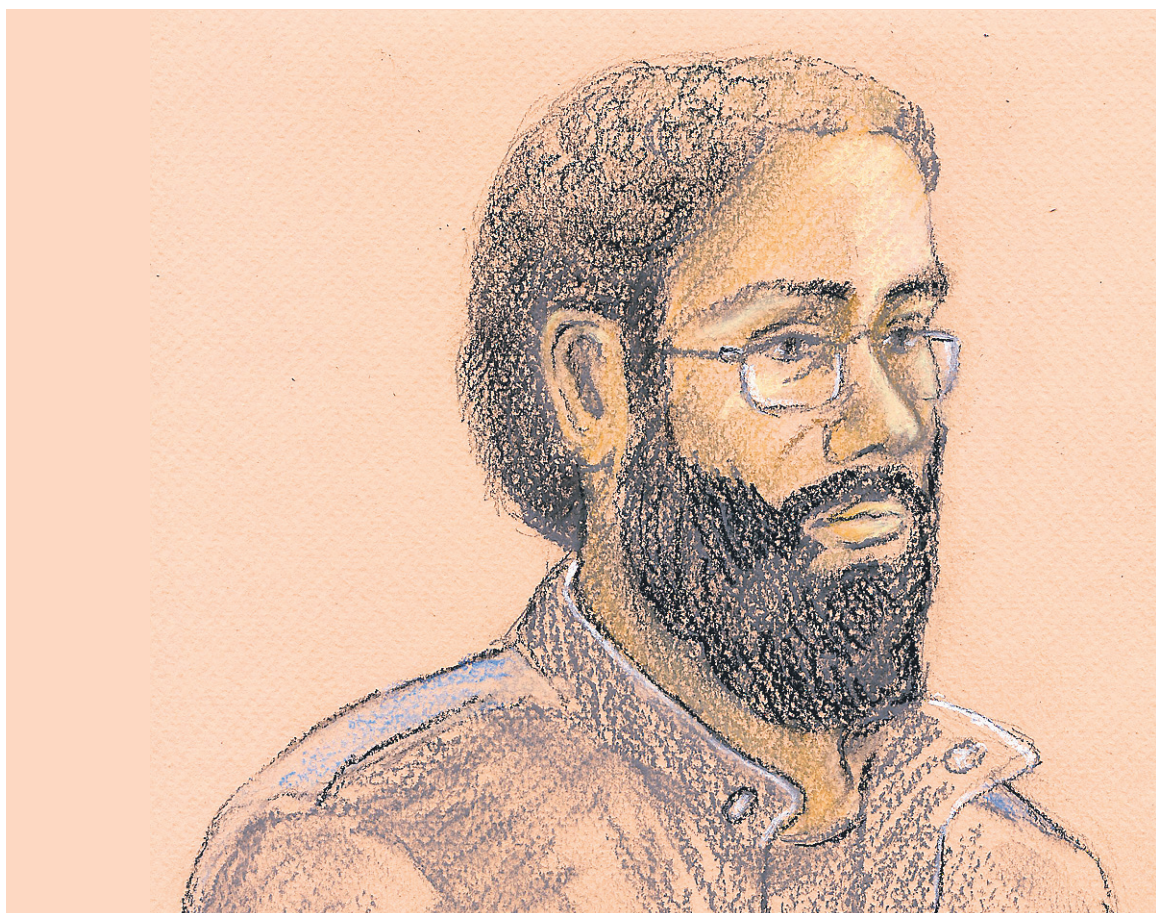
L'IRRÉSISTIBLE VESTON!

POLYVALENT, IL VOUS DONNERA FIÈRE ALLURE DU BUREAU À L'APÉRO!
À PARTIR DE 149,98\$

ERNEST.CA
DU JEANS... AU COMPLET

1 888 858-5258 MAGASINEZ EN LIGNE PARTOUT AU QUÉBEC

ACTUALITÉS



« L'islam, c'est un soutien moral pour mon fils. Je vous assure que mon fils n'adhère jamais à ces doctrines, surtout quand le but est de tuer des gens. »

— Mohammed Rached Esseghaier, le père de l'accusé

Hier, à Toronto, Chiheb Esseghaier a réitéré vouloir se défendre seul, soulignant que « le Code criminel n'est pas un livre saint ».

ILLUSTRATION TAMMY HOY, LA PRESSE CANADIENNE

LES PARENTS D'ESSEGHAIER SOUS LE CHOC

« MON FILS EST TRÈS HUMAIN »

Choc. Stupeur. Incrédulité. La mise en accusation du Tunisien Chiheb Esseghaier pour complot terroriste soulève bien des vagues dans son pays natal. *La Presse* a retracé son parcours en Tunisie, de son ancienne université jusqu'au salon de ses parents.



MAXIME BERGERON
ENVOYÉ SPÉCIAL
TUNIS

La maison de Mohammed Rached Esseghaier est perdue dans le dédale des petites rues d'El Ghazela, à une quinzaine de minutes du centre-ville de Tunis. Derrière la grille d'entrée, des amandiers et des limiers commencent à livrer leurs fruits colorés en ce début de printemps. Rien à voir avec l'ambiance lourde qui règne dans la résidence.

M. Esseghaier et sa femme Raoudha ont reçu comme une tonne de briques l'annonce de l'arrestation de leur fils Chiheb, lundi à Montréal. Leur aîné est accusé d'avoir voulu faire exploser un train de passagers près de Toronto avec un complice, en collaboration avec le groupe terroriste Al-Qaïda. Une possibilité que sa famille rejette catégoriquement.

« Mon fils est humain, il pratique sa religion, mais il n'arriverait jamais à tuer des gens », a fait valoir le père de l'accusé dans une longue entrevue accordée à *La Presse*, hier, dans son salon.

« Jamais, cela est impossible, a pour sa part affirmé sa mère. Il est très humain, il ne peut pas arriver à faire une chose pareille. »

Le « génie » de la famille

Chiheb Esseghaier, 30 ans, est considéré comme un « génie » par sa famille. Pendant la rencontre, ses parents et ses proches parlent en détail de ses recherches sur la détection du cancer de la prostate, de ses travaux sur la nanotechnologie, de ses articles publiés dans des magazines scientifiques prestigieux.

Dans le vaste séjour de la maison familiale, une photo d'Esseghaier trône bien en évidence dans un joli cadre. Le visage poupin qu'il affiche sur l'image prise en 2008 – l'année de son départ pour le Québec – est à mille lieues de la barbe fournie qu'il porte aujourd'hui.

La mère et une tante de l'accusé, présente lors de l'entrevue, arborent toutes deux une longue chevelure et une tenue occidentale. La famille élargie de l'accusé est constituée d'avocats, de médecins, d'ingénieurs. Une maisonnée qui respire tout sauf le fanatisme religieux.

Mohammed Rached Esseghaier réfute les accusations voulant que son fils soit un extrémiste islamique lié à Al-Qaïda, comme l'indiquent les chefs d'accusation. « L'islam, c'est un soutien moral pour mon

fils. Il est religieux, oui, mais je ne peux pas dire très. Je vous assure que mon fils n'adhère jamais à ces doctrines, surtout quand le but est de tuer des gens. »

Jusqu'à son arrestation il y a quatre jours, Chiheb Esseghaier a toujours maintenu une relation étroite avec sa famille, ont affirmé hier ses parents. Ils se parlaient toutes les deux ou trois semaines et échangeaient des courriels chaque semaine. Ses parents soutiennent n'avoir remarqué aucun changement dans l'attitude ou le discours de leur fils ces derniers temps.

Selon M. Esseghaier – et tous ses proches présents hier –, son fils a fait l'objet d'un profilage racial et religieux de la part des autorités policières canadiennes. Sa grosse barbe hirsute lui aurait nui, croit l'ingénieur retraité. « Il a été un peu suivi peut-être à cause de son apparence anormale. »

À cause de Boston

Le patriarche estime en outre que l'attentat commis au marathon de Boston il y a 10 jours a accéléré – voire causé – l'arrestation de son fils et de Raed Jaser, qu'on soupçonne d'être son complice. « Ce qui s'est passé à Boston, c'a été tout un choc pour l'Amérique. Il y a des gens qui le suivaient au Canada, et les attentats de Boston ont été une prélude à l'arrestation de mon fils. »

Une tante d'Esseghaier, qui a préféré garder l'anonymat, va encore plus loin. « Je le connais depuis qu'il est né, je suis persuadée qu'ils se sont attaqués à lui juste à cause de son apparence, parce qu'il est tunisien, parce qu'il est musulman et parce qu'il porte la barbe. Et ça, ce ne sont pas des raisons d'inculpation dans une démocratie comme le Canada. »

Toute la famille croit que les accusations portées par la Gendarmerie royale du Canada sont « sans fondement ». Et déplore le travail des médias, qui, selon eux, traitent déjà Chiheb Esseghaier comme un coupable. Son père admet qu'il aurait préféré que son fils prenne un avocat, ce que l'accusé a refusé en début de semaine.

Hier encore, devant une juge à Toronto, le Tunisien a réitéré qu'il préférerait se défendre seul en soulignant que « le Code criminel n'est pas un livre saint, il est écrit par des êtres qui ne sont pas parfaits, car seul le Créateur est parfait ».

Le jeune homme fait face à cinq chefs d'accusation très sérieux, soit complot pour meurtre, participation aux activités d'un groupe terroriste (deux chefs), incitation à participer à des activités terroristes et complot afin de nuire à un transport public.

Le père d'Esseghaier devrait déposer une demande de visa aujourd'hui pour tenter d'aller voir son fils au Canada, a-t-il confié à *La Presse*. Il n'a pas parlé à son fils depuis son inculpation.

RAYMOND WEIL
GENEVE

LA PRÉCISION
EST MON INSPIRATION

raymond-weil.com | freelancer collection

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

MONTRÉAL • 2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651
SANS-FRAIS | 888 883 8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

WEIL S'AVE PROUD SUPPORTER
THE MUSIC

SOMMAIRE

Amusez-vous!	SANTÉ 6
Astrologie du jour	AFFAIRES 14
Bourses	AFFAIRES 11
Débats	A 24
Décès	AFFAIRES 13
Horaire télévision	ARTS 6

Loteries	A 12
Monde	A 22
Petites annonces	AFFAIRES 4 et 12
Sudoku	AFFAIRES 4
Trait d'union	AFFAIRES 14

Météo

Averses en matinée, soleil en après-midi, maximum 11, minimum 3. AFFAIRES 12

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE
À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE
SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca



Mohammed Rached Esseghaier, père de Chiheb, estime que son fils a pu paraître suspect dans la foulée de l'attentat de Boston.

PHOTO LA PRESSE

Un étudiant brillant, discipliné et solitaire

MAXIME BERGERON

TUNIS — «Je suis complètement sonné. Je suis sans mots.»

Mohammed Boussaïd a côtoyé de près Chiheb Esseghaier pendant ses études à l'Institut national des sciences appliquées et de technologie (INSAT) de Tunis, entre 2001 et 2008. Dans tout le campus, un immeuble de béton labyrinthique, l'arrestation du jeune homme, lundi à Montréal, a eu l'effet d'une bombe.

Comme plusieurs anciens professeurs rencontrés hier par *La Presse*, l'expert en biotechnologies dresse le portrait d'un étudiant effacé, voire austère. «Je me vois encore en train de discuter avec lui, juste là, dans le corridor. C'est un mec très sérieux, isolé, il fallait faire des efforts pour le faire sourire.»

Esseghaier, entré à l'INSAT pour faire des études en biotechnologies, était l'un des rares garçons parmi la vingtaine d'étudiants à la maîtrise. «Il n'avait pas de contacts avec les filles, ça, c'est certain, a dit M. Boussaïd entre deux bouffées de cigarette. En fait, je ne pense pas qu'il avait de relations amicales avec quiconque.»

Un étudiant discipliné

Pour le professeur Adnene Abdelghani, qui a dirigé le stage d'Esseghaier sur les biocapteurs en 2007-2008, l'accusé de 30 ans incarnait la rigueur scientifique à l'état pur. «Il était très discipliné: il alternait entre l'INSAT, la maison, l'INSAT, la maison, l'INSAT, la maison...»

Lui aussi se rappelle l'extrême discrétion de son ancien élève. «Il était très timide, il discutait avec moi les yeux vers le bas, il respectait énormément l'autorité du professeur.»

«Il n'avait pas de contacts avec les filles, ça c'est certain.

En fait, je ne pense pas qu'il avait de relations amicales avec quiconque.»

— Mohammed Boussaïd, professeur à l'INSAT, à Tunis

Contrairement à ses collègues, M. Abdelghani se rappelle toutefois qu'Esseghaier a fréquenté au moins une fille, une Portugaise avec qui il a rédigé un article scientifique et qui était venue pendant un mois à Tunis. Une relation

vraisemblablement amicale, mais qui a montré un côté méconnu de son élève. «Il s'est promené avec elle au centre-ville, il a chanté, dansé avec elle.»

Le professeur affirme qu'il n'a pas «dormi depuis deux jours», après avoir appris l'arrestation de son ancien étudiant. Il n'arrive pas à le croire et s'explique mal ce qui aurait pu pousser le jeune homme à fomenter un complot terroriste, selon les chefs d'accusation qui pèsent contre lui.

«La solitude, peut-être le manque de la famille, le climat, a-t-il avancé. Ça lui a permis peut-être de s'isoler pour aller chercher un autre refuge.»

Chose certaine, Chiheb Esseghaier était un chercheur exemplaire, voire brillant, se rappelle M. Abdelghani. «Il a cherché sur l'internet, il a trouvé une thèse pour postuler à l'Université de Sherbrooke. Il est entré en contact directement avec le professeur là-bas. À l'époque, il aurait pu être recruté par n'importe quel laboratoire.»

Un haut dirigeant de l'INSAT, qui a consulté le dossier scolaire du jeune homme devant *La Presse*, confirme aussi ses prouesses scolaires. «Tout ce que je peux dire, c'est qu'il a eu de très bons résultats tout au long du parcours, a-t-il dit sous le couvert de l'anonymat. Il a eu

son *master* en 2008, rien dans son dossier ne m'indique qu'il a eu des problèmes de comportement.»

Aucun des ex-professeurs rencontrés hier ne se rappelle non plus avoir vu Esseghaier prier Allah pendant les cours. S'il était religieux, il gardait cette facette bien cachée, d'autant plus que la chose était condamnable sous l'ancien régime de Ben Ali.

«D'après moi, c'est au Canada qu'il est devenu radical», a lancé un ancien enseignant, ému presque aux larmes, avant de nous chasser de son bureau. Un autre ex-professeur a avancé cette théorie.

Craintes pour la réputation

Si elles sont abasourdies et incroyables, plusieurs personnes interviewées hier à l'INSAT craignent aussi que cette affaire nuise à la réputation de l'établissement. L'Institut de 3800 étudiants, où les filles en talons hauts côtoient les étudiantes voilées et les jeunes hommes en blouson de cuir, est l'un des plus prestigieux de tout le pays.

«Ça fait beaucoup parler, toute cette histoire, ça touche l'image de l'Institut, a avancé Jamel Belgaid, qui a enseigné la chimie générale à Esseghaier en première année. Ça aura un effet négatif pour les futurs étudiants.»

Esseghaier réveillait ses voisins en priant

EXCLUSIF

GABRIELLE DUCHAINE ET FABRICE DE PIERREBOURG

Avant de se retrouver à la rue, Chiheb Esseghaier a vécu durant plusieurs mois dans un modeste appartement du boulevard Rosemont où il a rendu ses voisins complètement fous, a appris *La Presse*.

L'homme accusé hier de complot terroriste aurait notamment réveillé les occupants des logements mitoyens en pleine nuit, pendant des mois, parce qu'il priait. «Il se mettait à crier comme un fou à toutes sortes d'heures», raconte Michel, un locataire dont le mur de la chambre donne directement sur l'ancien salon d'Esseghaier. «À la fin, je n'en pouvais plus.»

Il s'est d'abord plaint à son voisin, puis au concierge et au propriétaire, qui a finalement envoyé une lettre au scientifique le menaçant de le mettre à la porte s'il ne cessait pas de faire du bruit. Il a obtempéré.

«C'est un homme très religieux, très pratiquant», confie le concierge, qui a demandé que son nom ne soit pas publié. L'homme accusé de terrorisme l'a d'ailleurs démontré hier devant le juge de Toronto qui a présidé sa comparution lorsqu'il a déclaré que le Code criminel «n'est pas un livre saint». «Le Code criminel a été écrit par un ensemble de personnes qui sont imparfaites, seul le Créateur est parfait», a-t-il ajouté en s'adressant à la cour avant d'entendre les cinq chefs d'accusation pesant sur lui.

Dans l'immeuble d'une vingtaine de logements situé dans le quartier Rosemont, qui est sa dernière

adresse connue, nombreux sont ceux qui se souviennent du locataire du numéro 23. Toujours poli avec les autres résidents, il adoptait toutefois des comportements bizarres et inquiétants, dit-on.

Jusqu'au mois de novembre, il partageait son logement de deux pièces avec un colocataire maghrébin. Esseghaier dormait dans le salon, l'autre, qui y habitait depuis plus longtemps, avait la chambre. Incapable de payer seul le loyer, ce dernier aurait recruté le doctorant au printemps 2012 sur le site web de petites annonces Kijiji. La vie à deux a été houleuse. Selon les voisins, le premier locataire est parti en claquant la porte parce qu'il n'arrivait plus à endurer Chiheb Esseghaier. «Ils avaient des conflits sur l'hygiène et la propreté», raconte le concierge.

Un barbecue dans son salon

Les résidents affirment aussi que l'étudiant à l'INRS serait par deux fois passé près de mettre le feu à l'immeuble. «La première fois, il avait allumé les quatre ronds du poêle pour faire sécher une chemise», raconte un voisin, qui, à l'époque, a été alerté par l'avertisseur de fumée. «Je suis allé le voir et je lui ai dit de tout éteindre. Il m'a répondu qu'il avait besoin de sa chemise pour aller à l'université.»

Peu de temps après, le scientifique aurait décidé de faire un barbecue dans son salon parce qu'il venait trop fort dehors. «Il avait allumé les briquettes. Il y avait des flammes», dit un locataire qui habite la porte à côté.

Exaspéré par tout le tapage, le propriétaire de l'immeuble a demandé en décembre à Chiheb Esseghaier de quitter le logement.



PHOTOS OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

Jusqu'en novembre dernier, Esseghaier partageait son appartement de deux pièces avec un colocataire. Il dormait dans le salon.

Après son départ, le concierge été forcé de faire venir un exterminateur. L'appartement était infesté de punaises.

Selon le *Toronto Star*, Chiheb Esseghaier aurait rencontré une personne liée à Al Qaida avant de venir étudier au Canada à l'été 2008. C'est d'ailleurs ce qui aurait mis sur le radar des services de sécurité canadien.

Il était sous surveillance depuis un an lorsque de récents changements dans son comportement auraient convaincu la GRC d'agir lundi. Mais selon une source du *Star*, le manque de ressources pour assurer la surveillance des suspects 24 heures sur 24, 7 jours par semaine a été un facteur déterminant en ce qui concerne le moment de leur arrestation.

— Avec la collaboration de Maxime Bergeron



Les voisins du locataire de l'appartement 23 l'ont décrit comme un homme poli, adoptant parfois des comportements bizarres et inquiétants.

Les Grands
PRIX
SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Lumière sur
LES VISAGES
de la prévention
EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL!

LAURÉATS NATIONAUX 2013



DC1300-174 (2013-04) PHOTO: RENAUD PHILIPPE

CATÉGORIE LEADER

JEAN-GUY OUELLET

Technicien en structure,
Service aérien gouvernemental

LISETTE AREL

Conseillère en santé et
sécurité du travail,
Venmar Ventilation inc.

CATÉGORIE INNOVATION

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

LAURÉAT

LES ENTREPRISES CARRIÈRE S.E.N.C.

Support à marteau-
piqueur

MENTIONS D'EXCELLENCE

PHOSTECH LITHIUM INC.

Dispositif de cadencage
pour machines ou pour outils
pneumatiques

LE GROUPE LATITUDE

Poteaux pour garde-corps
temporaire

GRANDES ENTREPRISES

LAURÉAT

GROUPE MINIER CMAC-THYSSEN

Plateforme de forage

MENTIONS D'EXCELLENCE

ALCOA, ALUMINERIE DE DESCHAMBAULT

Easy Lock Lamothe

LOUISIANA-PACIFIC CANADA LTÉE – MANIWAKI

Presse pneumatique servant au
remplacement des soufflets
d'une écorceuse

ORGANISMES PUBLICS

LAURÉAT

PÉPINIÈRE GRANDES-PILES

Tunnels mobiles

MENTIONS D'EXCELLENCE

TRANSPORTS QUÉBEC, CENTRE DE SERVICES DE MACAMIC

Arrache-madriers pour les tabliers
de pont

SERVICE AÉRIEN GOUVERNEMENTAL

Outil servant à la manipulation
du démarreur-générateur sur les
avions-citernes CL-415

leSoleil

CSST

Ne ressortez pas les pancartes...



**VINCENT
MARISSAL**
CHRONIQUE

Selon le plus récent coup de sonde de CROP, les choses ne vont pas bien pour le Parti québécois et elles stagnent pour la CAQ, mais la principale victime de cette nouvelle enquête d'opinion publique, c'est cette rumeur d'élections automnales qui court depuis quelques jours à Québec.

En fait, «courir» est probablement un mauvais choix de verbe, ici, pour décrire la vigueur de ladite rumeur. «Ramper» serait certainement plus approprié : elle ne lève pas beaucoup et ne se répand qu'à l'intérieur du petit cercle politique.

Des discussions récentes avec des gens des trois principaux partis me laissent croire que ce scénario d'élection «éclair», dès la rentrée de septembre, n'est pas complètement farfelu. Il suscite suffisamment d'intérêt pour que les partis de l'opposition gardent un œil attentif sur les prochains gestes du gouvernement Marois, mais pas assez pour donner l'ordre aux

troupes de se préparer. On surveille l'écran, au cas où le voyant rouge passerait au jaune.

À Québec, aussi bien au gouvernement que chez les «amis d'en face», on estime, prudemment, qu'il est normal de toute façon, sous un régime minoritaire, de rester prêt en tout temps. Les libéraux en savent quelque chose, eux qui avaient repris leur majorité, à l'automne 2008, grâce à la décision audacieuse et opportuniste de Jean Charest de déclencher des élections, prenant de vitesse le PQ et l'ADQ.

En 2008, Jean Charest avait toutefois deux atouts qui manquent actuellement à Pauline Marois : des intentions de vote en hausse et un enjeu électoral simple et clair, soit celui de se préparer, avec «les deux mains sur le volant», à affronter la crise économique.

Le PQ de M^{me} Marois, on le voit dans le dernier CROP (mais aussi dans la tendance depuis son élection), n'a pas les chiffres, comme disent les stratèges politiques.

Quant à l'enjeu des prochaines élections, le Parti québécois voudrait, à l'évidence, que ce soit la défense des intérêts du Québec, y compris la défense de la langue, mais le fort taux d'insatisfaction des électeurs à l'endroit de ce gouvernement indique qu'ils ne partagent pas ses priorités et ne se satisfont pas de ses décisions.

Ajoutez à cela quelques nominations controversées, quelques reculs remarqués et des compressions qui touchent directement la clientèle du PQ (notamment dans les CPE et à l'aide sociale) et vous aurez,

de ce gouvernement une forte impression d'amateurisme dans la gestion de l'État, et l'absence d'un plan économique concret, précis et simple à expliquer mine sa crédibilité. Bref, on ne sait pas où s'en va ce gouvernement et je ne suis vraiment pas sûr que le virage vers la «gouvernance souverainiste» ait été payant...

La délicate joute politique qui se joue en ce moment à l'Assemblée nationale autour de l'adoption du projet de loi 14 (révision de la loi 101) pourrait être déterminante pour la suite des choses. Les

Le fait est qu'il ne se passe rien pour la CAQ, malgré la sortie hautement médiatisée du «Projet Saint-Laurent», le mois dernier. Depuis sa création, en novembre 2011, la CAQ ne fait que descendre. Elle est devenue un parking pour 20% de Québécois insatisfaits, mais n'a pas su devenir une solution de rechange sérieuse au pouvoir.

À Québec, on parle de découragement et de doute dans les troupes de François Legault. Certains avancent même que des députés caquistes pourraient être tentés de quitter le navire aux prochaines élections.

Ironiquement, c'est le parti à qui on prédisait il y a quelques mois le plus sombre avenir qui trône en tête des intentions de vote.

Le PLQ profite de l'habituelle et prévisible poussée suivant l'élection d'un nouveau chef, mais son chef sait fort bien qu'il est bien trop tôt pour célébrer.

Les derniers chiffres lui donnent raison dans sa décision de retarder son entrée à l'Assemblée nationale et de limiter ses apparitions publiques.

Pas besoin d'en rajouter, pour le moment, le PQ semble être son propre pire ennemi.

Le PQ, dans son recentrage, s'en prend à sa clientèle traditionnelle sans toutefois gagner des points auprès des autres partis.

en partie, l'explication de la mauvaise passe que traverse le gouvernement Marois.

En gros, le PQ, dans son recentrage, s'en prend à sa clientèle traditionnelle sans toutefois gagner des points auprès des autres partis. Au contraire, le PQ perd des plumes.

Le sondage n'a pas mesuré les priorités des Québécois, mais j'ai l'impression que celles du PQ ne correspondent pas aux leurs. Il se dégage

libéraux s'étant déjà opposés au principe du projet de loi, il reviendra à la CAQ de permettre, ou non, son adoption.

La CAQ, qui vit aussi une période difficile, joue gros avec le projet de loi 14. Le parti de François Legault ne peut se permettre de se mettre à dos une partie de l'électorat francophone plus nationaliste, mais il ne peut non plus donner l'impression qu'il est le valet du PQ.

Pour joindre notre chroniqueur : **vincent.marissal@lapresse.ca**

Lisée veut convaincre l'OACI de rester à Montréal

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Pour empêcher l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) de déménager de Montréal au Qatar, le ministre du Commerce extérieur, Jean-François Lisée, se montre ouvert à réexaminer les avantages déjà offerts à l'organisme.

La Presse Affaires révélait hier que le Qatar a fait une offre lundi devant le conseil d'administration de l'OACI. L'émirat du Moyen-Orient s'est engagé à construire un édifice ultramoderne pour l'organisme, à exempter les employés de taxes et impôts et à payer toutes les dépenses d'exploitation. Elles sont présentement remboursées à 80% par Québec et Ottawa.

L'OACI est installée à Montréal depuis 1944. M. Lisée rappelle que des bonifications ont été offertes dans les dernières années. «Elles sont peut-être suffisantes, mais nous allons les examiner», promet-il. Le gouvernement fédéral et la Ville de Montréal l'appuient dans sa démarche.

Le ministre responsable de la métropole a confirmé que le Singapour a tenté sans succès il y a quelque temps de faire déménager l'OACI. Un vote pourrait se dérouler en septembre prochain. La proposition du Qatar aurait besoin de l'appui de 60% des 191 pays membres.

Commission parlementaire sur la fluoration de l'eau

Une commission parlementaire aura à recommander au gouvernement s'il doit aller de l'avant avec l'intention du ministère de la Santé d'imposer la fluoration de l'eau potable pour les municipalités de plus de 5000 habitants. Hier, le ministre de la Santé, Réjean Hébert, signalait que le programme du Parti québécois s'opposait à la fluoration de l'eau potable, mais que jamais cela n'avait fait partie de la plate-forme électorale du PQ. — Denis Lessard

ADMISSIBLES AU CONCOURS*

ÉPARGNEZ GROO 000\$

UNE SOLUTION FISCALEMENT AVANTAGEUSE POUR PIERRE



STRATÈGE

LES PORTEFEUILLES CHORUS II

UNE OCCASION À SAISIR MAINTENANT

Optimisez votre rendement net après impôts grâce aux portefeuilles Chorus II en catégorie de société.

Rendements de deux portefeuilles Chorus II

1 AN	3 ANS	5 ANS	DEPUIS SA CRÉATION ¹	
6,88%	S. O.	S. O.	8,25%	ÉQUILIBRÉ CROISSANCE
9,55%	S. O.	S. O.	13,33%	CROISSANCE MAXIMALE

fondsdessjardins.com/chorus



Coopérer pour créer l'avenir

Les Fonds Desjardins sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., un courtier en épargne collective appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement total annuel composé historiques en date du 28 mars 2013 qui tiennent compte des fluctuations de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les montants distribués mais non des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement, des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payables par le porteur, lesquels auraient réduit le rendement. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir. Investissement minimal requis de 100 000 \$. ¹Les portefeuilles Chorus II en catégorie de société (Série A) ont été créés le 28 novembre 2011. *Aucun achat requis. Du 14 avril au 29 juin 2013. Ouvert exclusivement aux membres d'une caisse Desjardins du Québec, d'une caisse populaire membre de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc., âgés de 18 ans ou plus en date du 14 avril 2013. Règlement en caisse et à desjardins.com/epargnezgros.

COMMISSION CHARBONNEAU

Pressenti en 2009 pour remplacer Gérald Tremblay

Zampino ne voulait pas être maire

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Frank Zampino a été sollicité pour remplacer Gérald Tremblay en 2009 afin de devenir maire de Montréal. L'ex-président du comité exécutif a fait cette révélation étonnante à la dernière journée de son témoignage, disant avoir refusé par « loyauté » pour l'ex-maire.

Le 16 janvier 2007, un groupe invite Frank Zampino au restaurant Le Muscadin. Deux hommes du groupe, Rosaire Sauriol et Bernard Trépanier, ont été décrits devant la Commission comme des acteurs importants dans le système de collusion.

Un troisième, Martial Fillion, aujourd'hui disparu, a été accusé dans le scandale du Faubourg Contrecoeur. Il y avait également Jean Battah, spécialiste des communications proche d'Union Montréal.

Hors de question

« On essayait de me pousser à une préparation dans l'éventualité où Gérald Tremblay n'allait pas se représenter. J'ai émis un non catégorique. Pour moi, c'était hors de question », a indiqué le témoin.

La Commission s'est étonnée de voir Rosaire Sauriol présent à cette rencontre sur l'avenir de Montréal. Zampino a précisé qu'il était présent à titre d'ami et non de représentant de firme de génie décrochant de nombreux contrats auprès de la Ville.

Disant ne jamais avoir pensé à la possibilité de succéder à Gérald Tremblay alors qu'il



Frank Zampino a terminé hier son témoignage devant la commission Charbonneau.

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

était toujours en poste, Frank Zampino dit les avoir plutôt avisés que la course électorale de 2005 était probablement sa dernière.

Il affirme toutefois ne pas leur avoir clairement dit qu'il comptait démissionner en cours de mandat. L'ancien élu dit avoir pris cette décision « en famille » durant les Fêtes de 2007, donc tout juste avant son deuxième voyage sur le Touch.

Rosaire Sauriol aurait tenté de le convaincre de ne pas

démissionner, a indiqué le témoin, lui qui le voyait toujours à la mairie. Zampino dit d'ailleurs avoir voulu démissionner plus d'un an avant les élections, estimant que l'approche de l'échéance électorale de novembre 2009 aurait rendu sa décision de plus en plus difficile.

Du coup, Montréal a dû organiser des élections partielles à la mairie de Saint-Léonard qui ont coûté tout près de 800 000 \$.

Zampino a précisé ne pas avoir averti immédiatement son ami Bernard Trépanier de sa décision de partir, par crainte que l'homme, connu pour téléphoner de façon compulsive, n'ébruite la nouvelle. Fait à souligner, pendant toute la durée de sa réflexion sur son avenir, Zampino n'a jamais cru bon en parler avec Gérald Tremblay.

Frank Zampino a annoncé sa démission le 20 mai 2008. L'ancien élu dit avoir reçu des

TREMBLAY À LA BARRE AUJOURD'HUI

C'est le début de la fin ce matin pour le chapitre des travaux de la commission Charbonneau sur la Ville de Montréal. L'ex-maire de la métropole, Gérald Tremblay, commence son témoignage devant la commission Charbonneau et l'interrogatoire de son ancien bras droit, Frank Zampino, a pris fin hier après-midi. L'ex-maire, dont l'intégrité n'a pas été mise en doute devant la commission, devra néanmoins défendre son bilan, plusieurs témoins l'ayant accusé d'avoir fait preuve d'aveuglement sur les malversations s'étant produites à l'hôtel de ville de Montréal sous sa garde.

— Pierre-André Normandin

offres d'emploi deux jours plus tard. Lors d'un cocktail de financement au Rizz, le président de la firme de génie Cima+ le pressent pour un poste.

Bien vite, Paolo Catania de Construction F. Catania lui offre un emploi aussi, l'invitant même au Maroc pour son entreprise. Mais c'est finalement l'offre de son bon ami Rosaire Sauriol pour se joindre à Dessau qu'il accepte.

« Je suis complètement outré »

Frank Zampino nie avoir fait rénover sa cuisine pour 250 000 \$ aux frais d'un entrepreneur

BRUNO BISSON

L'ancien président du comité exécutif de la Ville de Montréal, Frank Zampino, a « pris offense » et s'est dit « outré » à plusieurs reprises des questions qui lui étaient posées hier, lors de sa cinquième et dernière journée de témoignage devant la commission Charbonneau.

Il a aussi qualifié d'« indéfendable » le témoignage « non corroboré » d'Elio Pagliarulo, qui, en octobre dernier, a affirmé que la cuisine de M. Zampino a été rénovée au coût de 250 000 \$ aux frais de l'entrepreneur en construction Paolo Catania.

« Je suis complètement outré », a dit M. Zampino. Depuis que j'ai acheté ma maison, en 2003, je n'ai pas changé une poignée de porte ni une tablette. C'est encore la même cuisine, aujourd'hui, qu'elle était au moment où je l'ai achetée et jamais, jamais, jamais Paolo Catania a payé 1 cent pour ma cuisine. »

Il s'en est ensuite pris autant au témoignage de M. Pagliarulo, ex-associé de M. Catania, qu'à la commission elle-même, qui l'a entendu en octobre, « sans que ces déclarations soient corroborées ».

« C'est complètement faux. Et venant de quelqu'un qui se dit dans le prêt usuraire, et qui vient à la commission pour faire ce genre de déclarations sans que quelqu'un puisse le corroborer, c'est complètement odieux », a-t-il déclaré.

Autres vexations

Si cette affaire de cuisine a suscité sa plus forte indignation, ce n'est pas la seule qui ait vexé le témoin. M. Zampino a ainsi nié avec véhémence avoir caché un rapport interne de la Ville de Montréal faisant état d'une concentration des contrats entre les mains de quelques firmes et d'une absence de concurrence lors de ses appels d'offres publics.

« Je prends complètement offense à la question que vous posez », s'est-il indigné, quand un procureur d'une association industrielle de la construction, M^e Denis Houle, lui a demandé quel était son intérêt « à ne pas dévoiler cette documentation-là au maire et au comité exécutif ».

Ce rapport, qui n'a été rendu public que récemment, avait été adressé au directeur général de la Ville, Claude Léger, qui lui en a parlé, un matin, avant le

début d'une réunion du comité exécutif, en novembre 2006. « De faire des insinuations à l'effet que j'avais un intérêt pour cacher ce document, je ne l'accepte pas, c'est insidieux, a déclaré M. Zampino, haussant le ton. Il n'y a personne qui a dit que j'avais un intérêt à cacher ça à qui que ce soit. »

Il a défendu sa décision de l'époque de mandater le directeur général de faire connaître

étaient en fait des « retours d'ascenseur ». M. Zampino a toujours nié toute implication dans le système de collusion portant sur les contrats de la Ville qui a existé durant les années de l'administration du maire Gérald Tremblay, dont il était le bras droit, de 2002 à 2008.

Encore hier, il a qualifié de « oui-dire » les témoignages des dirigeants de firmes de génie-conseil l'ayant associé à ce sys-

« Depuis que j'ai acheté ma maison, en 2003, je n'ai pas changé une poignée de porte ni une tablette. C'est encore la même cuisine, aujourd'hui, et jamais, jamais, jamais Paolo Catania n'a payé 1 cent. »

— Frank Zampino

les conclusions du rapport aux services concernés, à l'interne, et d'organiser une présentation à un comité de vérification, qui a eu lieu huit mois plus tard.

Le témoin a aussi « pris offense » de la suggestion de la procureure de la commission, M^e Sonia LeBel, voulant que les offres d'emploi qu'il a reçues des firmes de génie CIMA et Dessau et de l'entreprise de M. Catania

tème, qui assurait les firmes de génie de l'obtention des contrats en échange de leurs contributions à la caisse électorale du parti Union Montréal.

Le collecteur de ces fonds était l'ami et organisateur politique de longue date de M. Zampino, Bernard Trépanier. Il aurait recueilli au moins 1,7 million des firmes de génie-conseil impliquées, de 2004 à 2009.

L'OR QUI DORT, C'EST NOTRE AFFAIRE



Sécuritaire et concurrentiel, notre service d'échange d'or, d'argent et de platine vous permet d'échanger vos métaux précieux contre de l'argent comptant le jour même. Prenez rendez-vous dès aujourd'hui.

L'acheteur de métaux précieux de Birks sera disponible aux dates suivantes :

LE 29 ET 30 AVRIL (10 H À 19 H)
CARREFOUR LAVAL • 450.688.3431

LE 2 ET 3 MAI (10 H À 19 H)
CENTRE ROCKLAND • 514.341.5426

Présentez cette annonce et le montant accordé pour vos articles sera majoré de 25 \$ avec tout achat de 125 \$ et plus.

BIRKS

BIRKSECHANGEDOR.COM

Rétrogradation d'un haut fonctionnaire à Montréal

L'admissibilité des preuves débattue à huis clos

KATHLEEN LÉVESQUE

La Commission des relations du travail (CRT) évalue à huis clos, depuis hier, l'admissibilité de certaines transactions immobilières comme preuve dans un dossier de rétrogradation d'un haut fonctionnaire de la Ville de Montréal.

Dans une décision de cinq pages, la CRT estime que le dossier exige la prudence et donne ainsi raison à la Ville. Cette dernière arguait que la divulgation de certaines transactions pourrait porter atteinte aux intérêts économiques de Montréal.

De son côté, le haut fonctionnaire Normand Chagnon a soutenu que les documents

pourraient démontrer des manœuvres contraires à l'éthique, aux règles de l'art ainsi qu'à la loi. Selon M. Chagnon, c'est son refus de cautionner les tactiques mises de l'avant à la Direction des stratégies et transactions immobilières de Montréal qui lui a valu d'être rétrogradé à deux reprises.

Pas lié par la commission

Avant ces épisodes, M. Chagnon était le bras droit de Joseph Farinacci, qui a dénoncé devant la commission Charbonneau les mauvaises pratiques de la Ville dans la gestion des transactions immobilières. Devant les pressions politiques, M. Farinacci a démissionné.

La commission Charbonneau enquête d'ailleurs sur des transactions immobilières sous la responsabilité, depuis le départ de M. Farinacci, de Michel Nadeau. C'est dans le cadre du témoignage de ce dernier que M. Chagnon souhaite démontrer les manœuvres dans certaines transactions immobilières.

Mais la CRT a clairement indiqué, dans sa décision datée du 5 avril, qu'elle « n'est aucunement liée par ce qui se passe à [la commission] Charbonneau. [...] La Commission n'a pas le même mandat. » À l'issue de l'analyse à huis clos, la CRT déterminera si les documents en litige doivent ou non « être frappés d'une quelconque ordonnance ».

Du bœuf contaminé par un médicament toxique

EXCLUSIF

MARIE ALLARD

Des résidus d'un anti-inflammatoire toxique pour l'humain ont été trouvés plus tôt ce mois-ci dans deux pièces de bœuf vendues au Québec, a appris *La Presse*. « Parmi des contaminants chimiques variés, on a détecté récemment des traces de phénylbutazone dans deux échantillons », a confirmé hier Johanne Minville, conseillère en salubrité des aliments au ministère de l'Agriculture (MAPAQ).

La phénylbutazone est un analgésique et un anti-inflammatoire utilisé pour traiter la boiterie chez le cheval, qui n'est pas homologué pour le bœuf au Canada. Ses résidus, qui peuvent mener à des troubles hépatiques, représentent « un risque élevé pour la santé humaine », selon l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Le danger est tel que l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) applique une politique de tolérance zéro quant à la présence de cet anti-inflammatoire dans les aliments.

Il ne s'agit pas de deux cas isolés. Au cours des derniers mois, l'Ordre des vétérinaires « a été informé que des résidus médicamenteux issus de l'utilisation de la phénylbutazone ont été détectés dans des lots de viande destinés au réseau de distribution alimentaire du Québec ». Cette information se trouve dans un avis que l'Ordre a adressé à ses membres le 21 février dernier, « devant la récurrence du problème ».

Évaluation du risque en cours

La viande contaminée trouvée ce mois-ci provient « d'un fournisseur de l'extérieur du Québec », a indiqué M^{me} Minville. C'est, en conséquence, l'ACIA qui procède à « l'évaluation du risque qui est en cours », a-t-elle précisé. L'agence fédérale n'a pas pu donner de détails, hier.

En Europe, des résidus de phénylbutazone ont été récemment détectés dans 16 échantillons de cheval, à la suite du scandale des plats à la viande de cheval faussement identifiée comme du bœuf.

Poulet L'élevage aux antibiotiques va se poursuivre

À la suite d'un projet-pilote aux résultats mitigés, les Éleveurs de volailles du Québec renoncent à produire du poulet sans antibiotiques ni anticoccidiens. Certaines fermes participant au test ont vécu des problèmes d'entérite à répétition, qu'il faut mieux comprendre avant d'élargir l'expérience, plaignent les éleveurs.

« Les résultats ont permis de constater qu'il est possible, sous certaines conditions, d'élever du poulet sans antibiotiques à un coût supérieur raisonnable par rapport à un élevage conventionnel, lit-on dans un communiqué des Éleveurs de volailles. Par contre, il n'a pas été démontré que cela serait possible à grande échelle. »

C'est pourtant une réalité ailleurs. En 2011, la Suède a produit 70 millions de poulets, dont seulement 0,2% ont reçu des antibiotiques. Au Québec, 99% des poulets reçoivent des antibiotiques, l'exception étant surtout formée de poulets biologiques. « L'industrie va poursuivre ses efforts afin de diminuer l'utilisation des antibiotiques dans les élevages de poulets de chair », ont assuré les Éleveurs de volailles du Québec.

Réalisé en collaboration avec l'Université de Montréal, le test de production à grande échelle de poulets sans antibiotiques a été financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

— Marie Allard



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Du bœuf provenant de l'extérieur du Québec et contaminé par un anti-inflammatoire toxique pour les humains a été détecté par le MAPAQ.

Vétérinaire poursuivi

Au Québec, l'Ordre des médecins vétérinaires a avisé formellement ses membres « qu'il est non recommandé et fortement

déconseillé d'utiliser la phénylbutazone pour un animal destiné ou potentiellement destiné à la consommation ».

La Presse a appris qu'un vétérinaire a déposé une réclamation à la compagnie d'assurance La Capitale, après avoir été poursuivi pour ce qui serait une ordonnance inadéquate de phénylbutazone. « Nous avons une réclamation d'un professionnel vétérinaire qui est notre client, on fait enquête dans ce dossier-là », a confirmé hier Manon Corneau, conseillère en communications à La Capitale. En lien avec la phénylbutazone? « C'est ça », a-t-elle dit. Le dossier est confidentiel, a-t-elle ajouté.

« On a été avisés au début de l'hiver qu'il y avait une requête en assurance responsabilité professionnelle, a indiqué le D^r Joël Bergeron, président de l'Ordre. On a décidé d'envoyer un avis général, pour éviter que cette situation-là se représente. »

La fréquence des problèmes liés à la phénylbutazone « serait très faible, a souligné le D^r Bergeron. Mais malheureusement, les conséquences peuvent être sérieuses. On ne peut pas prendre de chance. »

S'APPROVISIONNER SUR L'INTERNET OU AILLEURS

« Notre grande inquiétude, c'est la capacité de plus en plus grande qu'ont les propriétaires d'animaux de se procurer différents produits », dit le D^r Joël Bergeron, président de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Des éleveurs se procurent des médicaments dans d'autres provinces ou aux États-Unis, où l'ordonnance vétérinaire n'est pas obligatoire. L'achat « par l'internet est aussi de plus en plus accessible », déplore-t-il. En vertu de la politique d'importation « pour usage personnel » de Santé Canada, les éleveurs peuvent importer une quantité de médicaments permettant d'approvisionner leurs animaux pendant 90 jours. « Dans l'Ouest canadien, 5000 bœufs peuvent être traités et c'est considéré comme usage personnel », dénonce le D^r Bergeron.

L'Association canadienne des médecins vétérinaires a demandé en juillet à Santé Canada de mettre fin à cette échappatoire.

— Marie Allard

LE NOUVEAU SPECTACLE DE **Cavalia**
 LAVAL • 1.866.999.8111 • cavalia.net

LA PRESSE

ACTUALITÉS

MONTRÉAL

Le tramway roulera « dans un horizon d'espoir » de huit ans



KARIM BENESSAIEH

Même s'il estime que le tramway ajouterait « une valeur inestimable » à Montréal, le responsable du dossier au comité exécutif, Réal Ménard, se montre réaliste: sa réalisation ne pourrait se faire avant 2021.

En dévoilant hier une étude commandée en 2009 au coût de 2,3 millions, qui évalue les investissements nécessaires à un milliard, M. Ménard a tenu à tempérer les attentes. Il l'a fait de façon plutôt poétique, en utilisant l'expression « horizon d'espoir » de huit ans.

« On pense qu'on a des arguments forts pour convaincre le gouvernement Marois dans un horizon de moyen terme, a-t-il déclaré en point de presse. Mais aussi enthousiasmante que soit l'ouverture de ce chantier, il ne faut pas oublier que les courbes de l'espoir et des finances publiques de Montréal devront se croiser. »

L'étude commandée à Genivar-Systra s'est intéressée à la faisabilité d'une première ligne de 13 km, qui compterait 32 stations et qui se rendrait du centre-ville à la rue Jean-Talon, par le chemin de la Côte-des-Neiges. On évalue que 70 000 personnes l'utiliseraient tous les jours, ce qui financerait 88 % de ses coûts de fonctionnement. Elle permettrait en outre un développement économique qui générerait la construction de 2000 logements et 12 000 emplois directs et indirects. L'augmentation des valeurs foncières dans son giron permettrait à la Ville de percevoir 157 millions en revenus fiscaux.

Sous et fonctionnaires

L'étude a été déposée à la Ville en novembre 2011 et n'a été rendue publique que ce matin, à la demande du chef de Projet Montréal, Richard Bergeron. D'autres études similaires, notamment celle commandée à Pricewaterhouse Coopers en 2010, devraient être dévoilées sous peu. Leur coût totalise 4 millions. Les explications concernant les délais de publication de ces études sont quelque peu nébuleuses.

Pour évaluer pleinement l'impact financier de ce projet, le Service des finances et la Direction des transports ont été mandatés et devraient déposer leur rapport d'ici la fin de l'année.

« Nous voulons analyser toutes les possibilités financières », a expliqué M. Ménard.

À court terme, a-t-il rappelé, son administration de coalition s'est engagée dans d'autres projets, notamment le service rapide par bus sur le boulevard Pie-IX et le train de l'Est.

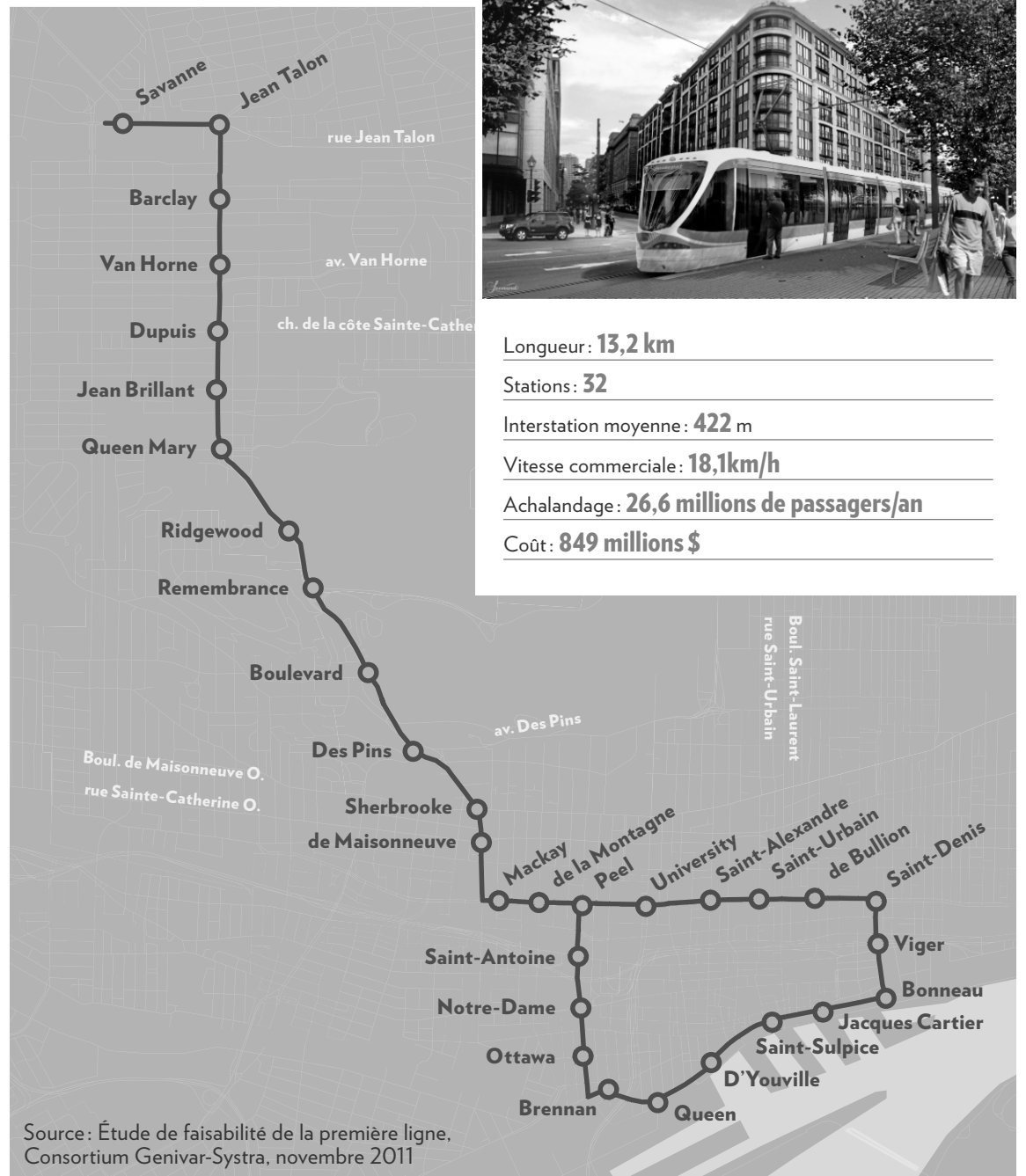
« L'accélérateur au plancher »

Pour Richard Bergeron, les 18 mois qu'il a fallu pour dévoiler l'étude de Genivar-Systra sont symptomatiques du peu d'empressement de l'administration à réaliser le projet de tramway. « Il va falloir se

La première ligne de 13 km compterait 32 stations et se rendrait du centre-ville à la rue Jean-Talon. On évalue que 70 000 personnes l'utiliseraient tous les jours, ce qui financerait 88 % de ses coûts de fonctionnement.

décider à accélérer le processus. Ça nous a pris quatre ans pour le métro de Montréal, alors que c'est beaucoup plus simple de faire un tramway. »

LE TRAJET DU TRAMWAY



Longueur: 13,2 km

Stations: 32

Interstation moyenne: 422 m

Vitesse commerciale: 18,1km/h

Achalantage: 26,6 millions de passagers/an

Coût: 849 millions \$

Le chef de Projet Montréal s'engage, s'il est élu, à offrir aux Montréalais un début de réseau dès 2017. « Vous pouvez être sûr qu'on va mettre l'accélérateur au plancher. Ça va être une découverte extraordinaire pour les Montréalais. »

annuel serait de 44 millions par année.

« L'administration Tremblay a levé deux nouvelles taxes, sur le stationnement et l'immatriculation, qui rapportent 58 millions par année. Si on met ces revenus dans un fonds dédié au transport collectif, il nous resterait 14 millions pour faire autre chose. »

Quant au contenu de ce rapport dont il a demandé la divulgation la semaine dernière, il constitue « une grande déception », conclut-il. « Il n'y a pas grand-chose de neuf là-dedans. Je n'ai absolument rien appris. »

D'autres priorités

La chef de l'opposition, Louise Harel, a accueilli avec dérision cet empressement de M. Bergeron,

qu'elle surnomme « Monsieur Tramway ». « Il voudrait faire un référendum là-dessus. C'est un très beau projet, mais le grand défi, c'est de concilier ce qui est souhaitable et ce qui est réalisable. »

Montréal a besoin de réaliser des projets à plus court terme, estime-t-elle, reprenant la liste de son conseiller Réal Ménard, à laquelle elle ajoute le système électrique de transport léger sur rail sur le futur pont Champlain. « Ce sont les priorités des prochaines années. »

Elle a demandé à son tour qu'on divulgue une autre étude, celle qu'aurait commandée la Société de transport de Montréal sur la faisabilité d'un trolleybus dans un segment de la rue Sherbrooke.

Tour d'habitation à Laval Aucun permis requis

Les projets de tours d'habitation n'ont pas besoin d'une autorisation provinciale, même s'ils sont dans la plaine inondable. Seul un permis de construction municipal est requis. C'est ce qu'a décidé la Cour d'appel dans une décision rendue la semaine dernière qui fera plaisir aux promoteurs immobiliers, mais qui inquiète les écologistes.

Le litige portait sur un projet de tour d'habitation de 10 étages à Laval, dans le secteur Sainte-Rose. Il opposait une société à numéros appartenant à Domenic La Schiazza, Joe Valentino, John La Schiazza et Peter Triassi au gouvernement du Québec. La Ville de Laval était mise en cause. Le tribunal a jugé

que l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, qui donne au ministre de l'Environnement le pouvoir d'autoriser les travaux en plaine inondable, ne s'applique pas aux projets de tours d'habitation parce que ceux-ci ne sont pas de nature « commerciale », mais bien « résidentielle ».

« C'était prévisible, la loi est claire, dit M^e Jean-François Girard, du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE). Plusieurs municipalités n'ont toujours pas intégré les cotes d'inondation de 2005. C'est un jugement qui est de nature à pousser le gouvernement à imposer le respect de sa Politique de protection des rives. »

— Charles Côté



Enbridge a commencé à tenir des séances d'information sur son projet d'inversion de pipeline.

LIGNE 9 D'ENBRIDGE

Des dizaines de citoyens aux séances d'information

CHARLES CÔTÉ

Une soixantaine de citoyens de la couronne nord se sont présentés aux séances d'information d'Enbridge, hier, à Mirabel et Sainte-Anne-des-Plaines. L'entreprise y avait délégué deux équipes d'experts.

Le projet de renversement du flux de la ligne 9, un pipeline datant des années 1970, est actuellement à l'étude devant l'Office national de l'énergie. Le projet permettrait d'acheminer du pétrole de l'Ouest jusqu'à Montréal.

L'information présentée par l'entreprise insistait beaucoup sur les mesures d'inspection et de sécurité. Enbridge veut aussi mieux communiquer avec le public et les propriétaires le long de ses installations, d'autant plus que des travaux sont prévus sur la ligne 9 au cours des prochains mois.

« On connaît le contexte avec le gaz de schiste, si les gens voient de la machinerie arriver, ils vont croire que c'est négatif, a expliqué Éric Prud'Homme, directeur des communications d'Enbridge pour l'Est du Canada. On est là pour dire qu'au contraire, c'est bon et que c'est un signe qu'on travaille à bien entretenir la ligne. »

Réponses en anglais

« C'est bon qu'ils fassent ça, a affirmé de son côté Jean Léger, un citoyen de Mirabel. Le pipeline passe littéralement sous nos pieds et je ne le savais même pas. »

Cependant, tout comme des gens ayant participé à la séance de Sainte-Anne-des-Plaines, M. Léger s'est plaint que la plupart des experts de l'entreprise ne pouvaient pas lui répondre en français.

BOUTIQUE COURIR

votre partenaire de course

Plusieurs modèles en différentes largeurs

W880

À l'achat de chaussures de course à pied chez Boutique Courir, recevez gratuitement un plan d'entraînement personnalisé de 8 semaines :

Pour préparer un 5 km, 10 km, demi-marathon ou marathon OU Pour votre mise en forme avant de commencer à courir

En partenariat avec www.cyclide.org

Montréal
4452, rue Saint-Denis
Métro Mont-Royal

Longueuil
1085, chemin Chambly
Près du cégep Édouard-Montpetit

Boutique de course à pied de l'année 2012 au Canada selon

www.boutiquecourir.com

Chaussures • Vêtements • Accessoires • Produits énergétiques



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE
Denis Coderre est député de la circonscription de Bourassa, dans le nord de Montréal, depuis 1997.

MAIRIE

Coderre plongera le 16 mai

MARTIN CROTEAU
ET HUGO DE GRANDPRÉ

Le secret le moins bien gardé à Montréal sera confirmé le 16 mai: Denis Coderre se lancera dans la course à la mairie, ont confié des sources à *La Presse*.

À sa sortie de la Chambre des communes, hier, M. Coderre a refusé de préciser ses intentions. Il a cependant confirmé que sa décision «est prise», et qu'il l'annoncera dans trois semaines.

«Je vais lancer un message aux Montréalais, a-t-il affirmé. Je vais leur parler à ce moment-là. On est en train de finaliser des petites choses. Je vous dis que c'est le 16 mai et vous aurez un communiqué de presse sous peu.»

Or, selon nos informations, le député a annoncé à ses collègues qu'il confirmera son passage en politique municipale à cette date. Il quitterait son siège de député à la Chambre des communes à la fin de la session parlementaire, prévue pour la fin juin.

Joint en fin de journée, M. Coderre n'a pas confirmé ces informations, mais ne les a pas infirmées non plus.

Un secret de polichinelle

Denis Coderre n'a jamais caché son intérêt pour la mairie de Montréal. Au début de la course à la direction du Parti libéral fédéral, il a déclaré: «Ce sera la chefferie ou la mairie.»

La semaine dernière, en questionnant le gouvernement Harper sur les tarifs à l'importation, il s'est inquiété du fait que «les Montréalais vont payer davantage». Ce clin d'œil remarqué a poussé le ministre conservateur Maxime Bernier à sommer le député de se brancher une fois pour toutes.

À l'hôtel de ville de Montréal, l'entrée en scène de M. Coderre ne fait plus de doute depuis longtemps. Certains ont pris note que le député de Bourassa a récemment participé à des activités communautaires auxquelles il ne participait pas auparavant.

Une source a par ailleurs noté que le moment est bien choisi pour lancer sa campagne à la mairie. La commission Charbonneau déterre quotidiennement des révélations explosives sur l'administration municipale, et M. Coderre n'a pas intérêt à entrer en scène dans un climat aussi corrosif.

On s'attend à ce qu'une fois les témoignages de Frank Zampino et de Gerald Tremblay terminés, la Commission ait mené à terme le volet montréalais de son enquête.

Seul ou en équipe?

Reste maintenant à savoir de quelle manière M. Coderre, qui est député de la circonscription de Bourassa depuis 1997, compte organiser sa campagne. Lancera-t-il son propre parti? Se présentera-t-il comme candidat indépendant? Il a été impossible de le savoir hier.

Plusieurs élus montréalais sont pressentis pour se joindre à son équipe. Du nombre, on compte la mairesse de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Anie Samson, dont l'amitié avec le député est bien connue. On s'attend aussi à ce que le maire de l'arrondissement de Montréal-Nord, Gilles Deguire, se rallie aussi à l'équipe.

Sainte-Marguerite Le classement du centre culturel «indigne» la mairesse

L'intention de classer le centre culturel de Sainte-Marguerite contrarie la mairesse Linda Fortier. Elle s'est dite «étonnée et indignée» que le ministère de la Culture et des Communications ait décidé d'agir de façon «unilatérale».

«Ce n'est pas tant l'avis d'intention de classement qui indispose la Ville, mais l'arrivée impromptue du Ministère dans ce dossier après plus de 20 ans d'inertie et la façon on ne peut plus cavalière de procéder [...] afin de répondre à un groupuscule

d'individus, au détriment de toute une population», a-t-elle dit par voie de communiqué.

Selon M^{me} Fortier, les taxes encourues dans un projet de restauration seraient plus élevées que dans le projet de condos qu'elle privilégiait.

Avec les subventions associées à la restauration, ces arguments ne tiennent plus, affirme la Société d'histoire de Sainte-Marguerite, qui milite pour la protection du bâtiment art déco unique construit en 1936.

— J.-C. Laurence

TANT QU'À ÉPARGNER,
AUSSI BIEN EMPOCHER.




NOUVEAU

Profitez d'un taux de **1,50 %*** jusqu'au 31 juillet 2013.

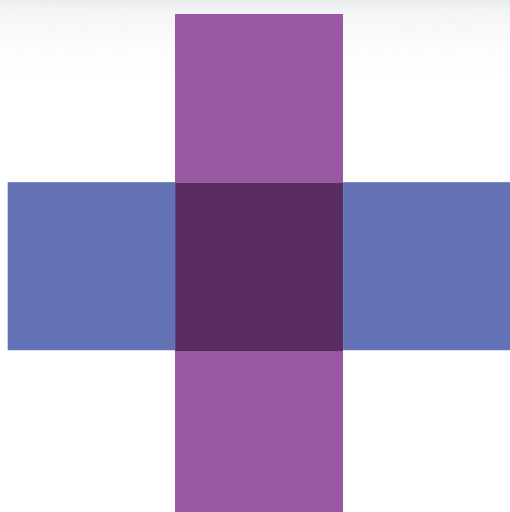
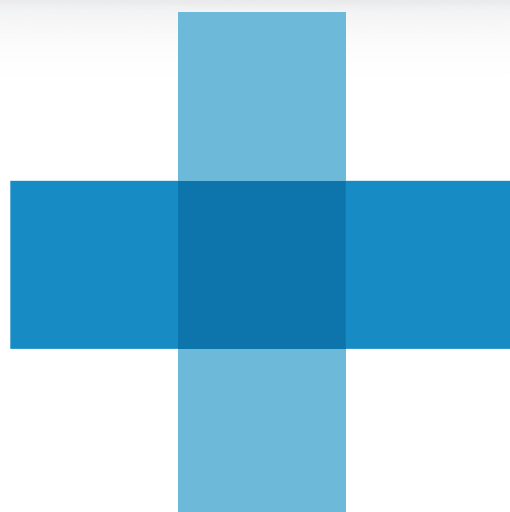
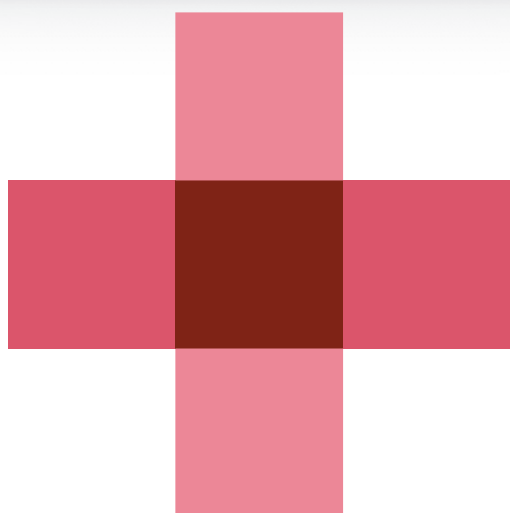
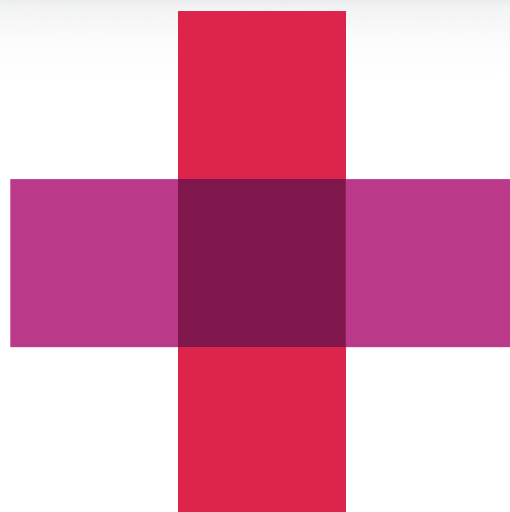
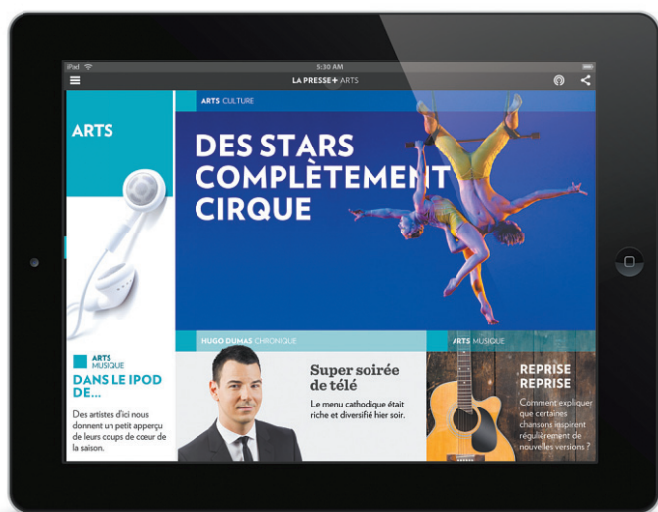
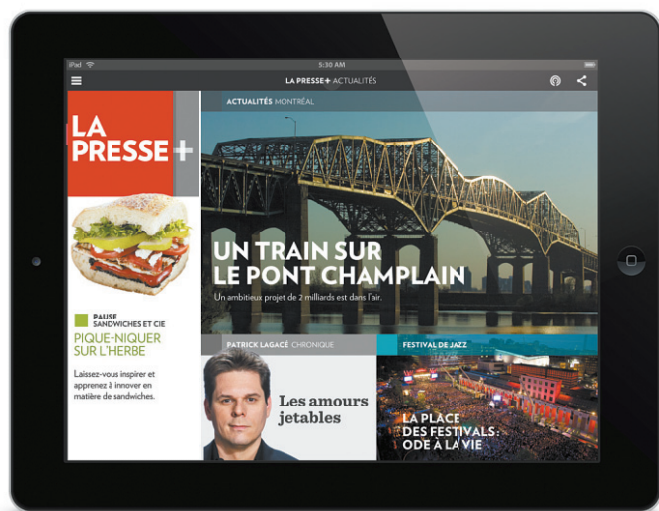
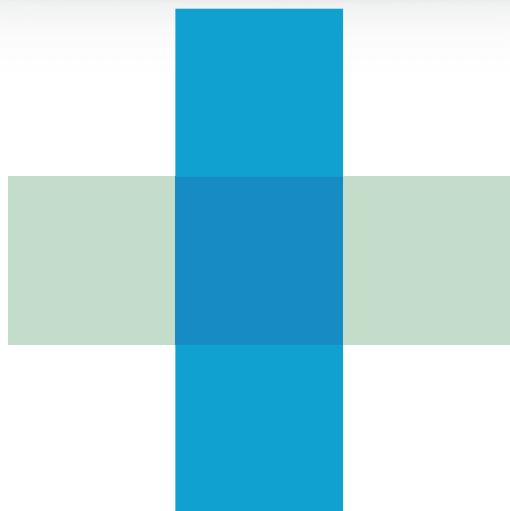
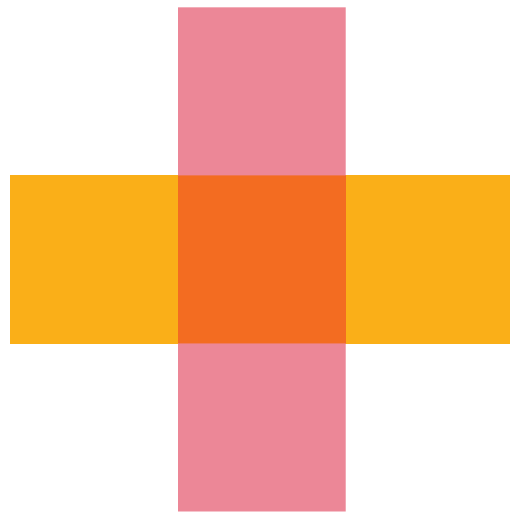
Voici notre nouveau Compte Épargne à intérêt élevé. Il permet la même flexibilité qu'un compte d'épargne traditionnel, mais offre un rendement bien supérieur lorsque le solde est de cinq mille dollars ou plus.

C'est notre façon de récompenser vos bonnes habitudes d'épargne.

Ouvrez et gérez votre compte en ligne : bnc.ca/epargne 
1 888 TelNat-1

 **BANQUE NATIONALE**

*Certaines conditions s'appliquent. Le taux promotionnel est composé du taux d'intérêt annuel variable actuellement en vigueur, lequel est de 1,20 % auquel s'ajoute une bonification de 0,30 %. L'offre de taux promotionnel s'adresse à toute personne qui procède à l'ouverture d'un Compte Épargne à intérêts élevés de la Banque Nationale et elle ne peut être jumelée à aucune autre offre, promotion ou avantage de la Banque Nationale. L'offre de taux promotionnel peut être retirée à tout moment sans préavis. Le taux promotionnel est offert jusqu'au 31 juillet 2013. Après cette date, le taux d'intérêt annuel variable déterminé de temps à autre par la Banque Nationale s'appliquera. Le dépôt minimal requis est de 5 000 \$ canadiens. Les intérêts sont calculés, à la fin de chaque journée, sur le solde total quotidien lorsque celui-ci est supérieur ou égal à 5 000 \$ canadiens. Aucun intérêt n'est versé pour les soldes totaux quotidiens qui sont inférieurs à 5 000 \$ canadiens. Les intérêts sont versés mensuellement.



La Presse+ redéfinit votre façon de vous informer.
 Un format unique et novateur conçu pour lire vos contenus préférés sur iPad.
 Un contenu riche en images interactives, vidéos et galeries photos.
 Une expérience conviviale pour apprécier chaque moment de lecture.



Découvrez-en plus sur LaPressePlus.ca

iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

ACTUALITÉS

EMPLOYÉ MORT ENSEVELI

Un entrepreneur accusé de négligence criminelle

CHRISTIANE DESJARDINS

L'entrepreneur en excavation Sylvain Fournier, qui a failli périr en même temps qu'un de ses employés au cours d'un effondrement dans une tranchée, le 3 avril 2012, sera accusé de négligence criminelle ayant causé la mort.

L'automne dernier, au terme de son enquête, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) avait sévèrement blâmé l'entrepreneur de Lachine pour l'accident de travail qui a coûté la vie à Gilles Lévesque.

À 12h45 ce jour-là, quelques heures après le début des travaux, M. Lévesque, employé de S. Fournier

excavation, travaillait dans une tranchée pour changer le drain d'égout d'une maison de la 54^e Avenue, à Lachine, quand la paroi s'est effondrée.

Quand les pompiers sont arrivés, un des frères de Sylvain Fournier tentait de libérer ce dernier avec une pelle mécanique. Les secouristes lui ont ordonné d'arrêter, car la tranchée n'était pas sécurisée.

L'homme d'une cinquantaine d'années a été enseveli. En voulant porter secours à son employé, Sylvain Fournier aurait provoqué un second éboulement. Il a lui aussi été

enseveli sous la terre, les blocs d'asphalte et de béton, mais moins profondément. Il a pu appeler à l'aide avec son téléphone portable.

Quand les pompiers sont arrivés, un des frères de M. Fournier tentait de libérer ce dernier avec une pelle mécanique. Les secouristes lui ont ordonné d'arrêter, car la tranchée n'était pas sécurisée. Les sapeurs ont étonné la tranchée pour éviter un autre effondrement, avant de libérer M. Fournier, à 14h. Celui-ci était gravement blessé aux jambes. Quant à M. Lévesque, il a été sorti à 16h45. Sa mort a été constatée sur place.

Il ne savait pas

La CSST a conclu que l'entrepreneur avait contrevenu aux règles de sécurité, notamment en n'étonnant pas la tranchée et en déposant le déblai trop près du bord.

Dans son rapport rendu public en octobre, la CSST a relevé que M. Fournier a appelé ses deux frères, ses collègues, puis sa conjointe. C'est elle qui a composé le 9-1-1.

Lorsque *La Presse* a tenté de contacter M. Fournier, cette semaine, celui-ci était au travail et ignorait qu'une accusation criminelle était déposée contre lui.

C'est ce qu'a fait valoir sa conjointe, qui ne s'attendait pas à cela non plus. L'avocat qui représente l'entreprise devant la CSST, M^e Yacine Agnaou, n'était pas plus au courant. Il s'est dit très étonné que l'affaire se transforme en poursuite criminelle. Il a indiqué que, dans la foulée de cette affaire, «la compagnie» a plaidé coupable à une infraction en vertu de la Loi de la CSST, et que des discussions étaient en cours pour le paiement de l'amende. La CSST réclame presque le maximum, soit 57 293 \$, ce que M^e Agnaou conteste.

Selon M^e Agnaou, son client éprouve encore une «peine personnelle très forte», d'autant plus que M. Lévesque était son meilleur ami.

La date de comparution de M. Fournier n'avait pas encore été fixée, hier. Le ministère public a décidé de procéder par mandat d'arrêt visé. Ce procédé fait en sorte que la personne est arrêtée et mise en liberté sous promesse de comparaître.

CORRUPTION À MASCOUCHE

Deux frères policiers s'en tirent

DANIEL RENAUD

La Presse a appris qu'aucune accusation criminelle ne sera portée contre les policiers François et Francis Bouffard, et leur père, Samuel, qui ont fait l'objet d'une enquête de la Sûreté du Québec (SQ) relativement à la vente de leurs terrains à Mascouche.

«À la suite de l'analyse du dossier, nous en sommes venus à la conclusion que la preuve est insuffisante pour permettre le dépôt d'accusations», affirme M^e Jean-Pascal Boucher, porte-parole du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

«[...] la preuve est insuffisante pour permettre le dépôt d'accusations.»

— La direction des poursuites criminelles et pénales

François Bouffard, commandant à la police de Montréal, son frère Francis Bouffard, enquêteur à la Sûreté du Québec, et leur père Samuel Bouffard, contremaître retraité de la Ville de Mascouche, possèdent des terrains dans cette municipalité de la couronne nord de Montréal. Des allégations relatives à la revente, en petits lots résidentiels, de leur terre située en face du terrain de golf de Mascouche ont incité la Sûreté du Québec à ouvrir une enquête au printemps 2011. Le 10 janvier dernier, le dossier a été déposé sur le bureau d'un procureur du Bureau de la lutte à la corruption et à la

malversation du DPCP, mais ce dernier a décidé de ne pas porter d'accusation.

L'un a repris le collier, l'autre pas

François Bouffard, qui était commandant de la section de lutte contre le blanchiment d'argent et le recyclage des produits de la criminalité à la Division du crime organisé de la police de Montréal lors des allégations, a été affecté à d'autres fonctions lorsque la SQ a commencé son enquête. Mais, selon nos sources, peu de temps après, l'officier aurait bénéficié d'un congé de maladie. Ce serait d'ailleurs toujours le cas.

Même s'il a été blanchi de toute accusation criminelle, le commandant pourrait, une fois rétabli, faire l'objet d'une enquête de la part de ses pairs des affaires internes, comme c'est souvent le cas dans ce genre de situation.

«En général, dans un cas comme celui-ci, une fois que la partie criminelle est terminée, une vérification interne a lieu», confirme le commandant Ian Lafrenière, du SPVM.

Pour sa part, son frère Francis avait été suspendu avec la moitié de sa solde par la Sûreté du Québec et envoyé à la maison en attendant la fin de l'enquête et la décision du procureur. Mais contrairement à François, il a été réintégré dans ses fonctions aussitôt que la décision du DPCP a été connue, la semaine dernière.

Pour joindre Daniel Renaud en toute confidentialité : 514-285-7000, poste 4918

VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE

Une approche pour les 0-5 ans

DAPHNÉ CAMERON

Le Centre Marie-Vincent, qui traite les enfants montréalais victimes d'agression sexuelle, veut mettre en place une intervention qui cible les enfants de 0 à 5 ans, une tranche d'âge pour laquelle il n'existe, nulle part dans le monde, de traitement spécial appuyé par la recherche scientifique.

À l'issue de son congrès annuel, qui s'est tenu mardi à Montréal, le Centre Marie-Vincent a pris la décision de mettre sur pied un consortium de chercheurs et d'experts provenant de plusieurs disciplines afin d'établir une «expertise de pointe» pour ce groupe d'âge.

Stress post-traumatique

Les enfants agressés sexuellement souffrent très souvent d'un trouble de stress post-traumatique. Le Centre Marie-Vincent offre des thérapies pour réduire les traumatismes des enfants qui ont subi des sévices sexuels, mais l'approche qu'ils emploient est utilisée pour les 12 ans et moins. Or, les spécialistes font aujourd'hui le constat qu'il faut concevoir des approches ciblées pour les jeunes enfants, qui n'ont souvent pas encore la capacité de parler ou ont un vocabulaire très limité.

«Il faut mettre l'expertise de tous les spécialistes québécois en commun», a déclaré Lucie Joyal, directrice générale du Centre d'expertise Marie-Vincent.



PHOTO ALAIN ROBERGE. ARCHIVES LA PRESSE

Selon le ministère de la Sécurité publique, 14% des filles et 21% des garçons victimes d'agression sexuelle avaient moins de 5 ans en 2011 au Québec.

La pointe de l'iceberg

Selon le ministère de la Sécurité publique, 14% des filles et 21% des garçons victimes d'agression sexuelle avaient moins de 5 ans en 2011 au Québec. Mais il pourrait s'agir de la pointe de l'iceberg.

«Plus un enfant est jeune, plus il est vulnérable, donc plus les adultes autour de lui ont la responsabilité d'être vigilants», affirme M^{me} Joyal.

La famille en cause

De plus, «40% des agressions sexuelles chez les enfants sont commises par la famille très proche, et c'est encore plus

le cas chez les jeunes enfants. Dans 60% des cas, l'agression a été faite par un membre de la famille élargie et dans 80% des cas, c'est quelqu'un de bien connu par l'enfant. C'est pour cela que si on a un doute, il ne faut surtout pas attendre de faire un signalement à la DPJ», a ajouté Mélanie M. Gagnon, coordonnatrice du développement de l'expertise au Centre d'expertise Marie-Vincent.

Depuis son ouverture en 2006, le Centre Marie-Vincent a traité plus de 1500 enfants provenant de la grande région de Montréal. Le centre reçoit de 50 à 60 enfants par semaine.

Aujourd'hui dans *La Presse+*

PAUSE

- MANUCURE INC. Que cache la folie des vernis?
- COIFFURE Le retour des gentlemen barbiers.
- MAQUILLAGE Dans les coulisses d'une collection maquillage.

ACTUALITÉS

- VIDÉO Regardez notre entrevue exclusive avec les parents de Chiheb Esseghaier, à Tunis.
- ZOOM Portrait de quatre émissions de télévision qui ont suscité un engouement certain aux quatre coins du monde au cours des derniers mois.

Résultats des tirages du : 2013-04-24

649 10 20 30 15
38 41 44 compl.

49 02 04 10 43
15 38 44 compl.

Lotto-D 2 1 2 2 1 3 1 4

Sprint 01 17 18 24 41

Power 2 6 9 V D
12 20 25

Triple 02 05
12 20 25

1 25 000 \$ 2 50 000 \$ 3 100 000 \$
189753 497037 828223
décomposables

Numeros «Télé»
346312 365190 541793
non décomposables

La Poule Plus Numéro boni 04

Numéro «Voté participant» AUCUN

Ebanco 02 03 05 07 09 11 13 14 18 19
23 25 26 29 38 51 53 62 63 68

Quotidien 3 039
4 6332

Astro Jour - Mois - Année - Signe
18 AOÛT 20 CANCER

Extra 3509341

Vous pouvez acheter ces loteries en ligne.

MAX 649 49 Ebanco Extra

lotoquebec.com/enligne

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Étude sur l'accessibilité des urgences du Québec

Jusqu'à 12 heures d'attente

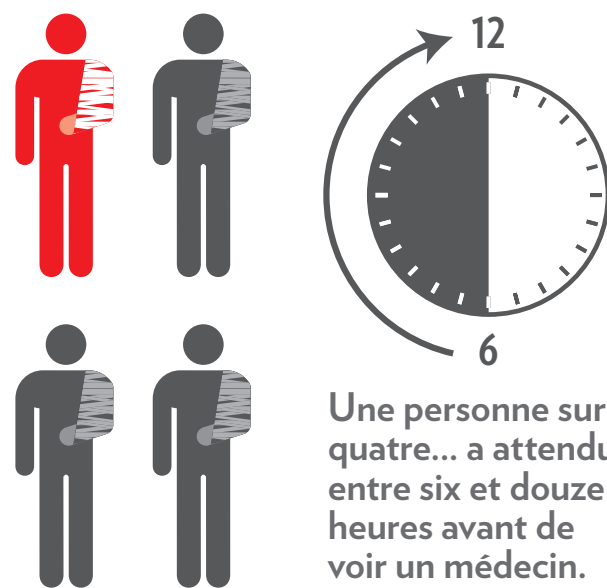
LOUISE LEDUC

Plus d'une personne sur cinq attend aux urgences du Québec entre six et douze heures, et ce, même quand son cas est urgent. Et après avoir tant attendu, est-on satisfait? Le quart des répondants dit que non. C'est ce qui ressort d'une étude de l'Institut de la statistique du Québec parue hier et faisant notamment le point sur l'accessibilité et l'efficacité des urgences du Québec. Alors que les compilations et autres palmarès des urgences n'en ont que pour les temps d'attente sur civière, l'intérêt de cette étude vient de ce qu'on y évalue le temps qu'il faut attendre pour voir un médecin. L'étude repose sur les réponses données par 48 000 personnes de 16 régions.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Selon les résultats de l'étude, près d'une personne sur quatre mentionne que la consultation aux urgences a peu ou n'a pas du tout contribué à régler son problème de santé.



Dans quel état se présente-t-on aux urgences?

36 % : Plus du tiers de la population avoue s'être présenté aux urgences pour un problème qu'ils jugeaient non urgent.

31,1 % des répondants montréalais et 30,4 % des Lavallois l'ont fait, comparativement à quelque 48 % des répondants venant de la Gaspésie, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord

L'explication...

74 % des répondants québécois s'étant présentés aux urgences pour un problème non pressant l'ont fait parce que les cliniques sans rendez-vous de leur coin ne prenaient plus de patients ou étaient fermées.



Combien d'heures reste-t-on aux urgences?

Une personne sur quatre...a attendu entre six et douze heures avant de voir un médecin.

Une personne sur cinq (**21,9 %**)... a attendu entre six et douze heures alors qu'elles avaient pourtant un problème urgent.

Est-ce que ça vaut le coût d'attendre?

— Près d'une personne sur quatre mentionne que la consultation aux urgences a peu ou n'a pas du tout contribué à régler son problème de santé.

— **36,8 %** des répondants ont signalé n'avoir pas reçu d'information sur les signes et symptômes à surveiller à la maison.

CE QU'ILS EN PENSENT

Pour le D^r Alain Vadeboncoeur, essayiste et président de Médecins québécois pour le régime public, « cette étude illustre d'abord le fait qu'il manque de médecins de famille disponibles. La médecine de famille est trop devenue une médecine de suivi. Il est possible d'obtenir un rendez-vous dans six mois, mais il est difficile de voir son médecin à brève échéance. Quant aux temps d'attente pour voir un médecin aux urgences, chaque urgence dispose de telles données, mais elles ne sont ni fiables, ni publiques. Or, il serait plus important de colliger de telles données que celles sur les temps d'attente sur civières parce que quand on est sur une civière, ce n'est pas le grand confort, mais au moins, on est soigné. Mais qui sait combien de personnes sont sous-évaluées, aux urgences? »

Le D^r Charles Bernard, président du Collège des médecins, quant à lui, soutient que « les urgences, ce n'est pas un grand ciel bleu, on en est bien conscient, mais l'ajout de 500 nouveaux médecins au Québec chaque année, depuis quelque temps, commence à faire une différence. On insiste aussi de plus en plus auprès des médecins de famille pour qu'ils se laissent des plages horaires vides pour voir à brève échéance, par exemple, la mère de famille inquiète pour la santé de son enfant. Si ta journée est faite de rendez-vous à la chaîne de 8 h à 17 heures, c'est sûr que ce n'est pas possible. Quant à la question de la satisfaction des gens qui se présentent aux urgences, je ne suis pas surpris. Comme ce n'est pas l'endroit où ils devraient aller, ce n'est pas surprenant qu'ils en sortent souvent insatisfaits. Et encore une fois, malgré la multiplication des messages sur la question, on voit encore quantité de personnes qui se présentent même aux urgences pour un renouvellement de prescription.

MAISON CORBEIL



OFFRE DE LANCEMENT!

QUANTITÉS LIMITÉES. JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

table orlando 220 x 100 cm et 6 chaises. **1995\$** chaise supplémentaire. **149\$** structure en métal blanc, verre taupe. choix de modèles et de dimensions en magasin.



PRÉPAREZ VOUS UN ÉTÉ EXTRAORDINAIRE

JUSQU'À

40%

DE RABAIS

MOBILIERS DE JARDIN, GAZEBOS ET ACCESSOIRES

Nombreux autres spéciaux en magasins



CONTEMPORAINE
CHAISE LONGUE EN ALUMINIUM ET ROTIN SYNTHÉTIQUE AVEC COUSSIN
299⁹⁹ 6⁰⁰ PAR MOIS 599⁹⁹ PRIX REG.

EXPRESSION
4 CHAIRES ET 1 TABLE 36 X 36 PO. EN BOIS SYNTHÉTIQUE ENSEMBLE EN ALUMINIUM ET ROTIN SYNTHÉTIQUE
699⁹⁵ 16⁰⁰ PAR MOIS 1099⁹⁵ PRIX REG.

LE PETIT LUXEMBOURG
ENSEMBLE EN ALUMINIUM ET ROTIN SYNTHÉTIQUE AVEC COUSSINS, 4 CHAIRES ET 1 TABLE RONDE 59 PO DESSUS EN VERRE
2399⁹⁵ 49⁷⁰ PAR MOIS 2999⁹⁵ PRIX REG.

MELBOURNE
4 CHAIRES ET 1 TABLE 38 X 66 PO. ENSEMBLE EN ALUMINIUM ET ROTIN SYNTHÉTIQUE
499⁹⁵ 11⁵⁰ PAR MOIS 699⁹⁵ PRIX REG.

ELISABETH
4 CHAIRES ET 1 TABLE RONDE 42 PO. EN BOIS SYNTHÉTIQUE ENSEMBLE EN ALUMINIUM ET ROTIN SYNTHÉTIQUE
899⁹⁵ 20⁷¹ PAR MOIS 1199⁹⁵ PRIX REG.

MANHATTAN
SECTIONNEL
1 FAUTEUIL, 2 COINS, 1 CENTRE, 1 APPUI-PIEDS ET UNE TABLE À CAFÉ 28 X 30 PO. ENSEMBLE 6 PIÈCES EN ALUMINIUM ET ROTIN SYNTHÉTIQUE AVEC COUSSINS ET OREILLERS
999⁹⁹ 23⁰⁰ PAR MOIS 1749⁹⁹ PRIX REG.

ORLANDO
4 FAUTEUILS ET 1 TABLE 42 X 42 PO. DESSUS TECK ENSEMBLE EN ALUMINIUM ET ROTIN SYNTHÉTIQUE AVEC COUSSINS ET OREILLERS
1199⁹⁵ 27⁹¹ PAR MOIS 1699⁹⁵ PRIX REG.

MARGAUX
ENSEMBLE EN FONTE D'ALUMINIUM ET ROTIN SYNTHÉTIQUE
4 CHAIRES ET 1 TABLE 42 X 72 PO EN FONTE D'ALUMINIUM
1299⁹⁹ 29⁹¹ PAR MOIS 1699⁹⁹ PRIX REG.

CUBE
ENSEMBLE EN ALUMINIUM ET ROTIN SYNTHÉTIQUE AVEC COUSSINS
6 CHAIRES AVEC APPUI-PIEDS ET 1 TABLE 47 X 47 X 30 PO
1399⁹⁹ 32²¹ PAR MOIS 1799⁹⁹ PRIX REG.

PRINCESSE
ENSEMBLE EN ALUMINIUM ET ROTIN SYNTHÉTIQUE AVEC COUSSINS ET OREILLERS
4 FAUTEUILS ET 1 TABLE 39 X 78 PO EN PIERRE SYNTHÉTIQUE
1599⁹⁵ 36⁰¹ PAR MOIS 2599⁹⁵ PRIX REG.

CATALINA
DEEP SEATING
2 FAUTEUILS, 1 CAUSEUSE ET 1 TABLE À CAFÉ ENSEMBLE EN ALUMINIUM ET ROTIN SYNTHÉTIQUE AVEC COUSSINS ET OREILLERS
1799⁹⁹ 41⁴² PAR MOIS 2499⁹⁹ PRIX REG.

MIAMI
SECTIONNEL
1 FAUTEUIL, 2 LONGS FAUTEUILS EN COIN, 1 CENTRE, 1 COIN ET UNE TABLE À CAFÉ 30 X 49 PO ENSEMBLE 8 PIÈCES EN ALUMINIUM ET ROTIN SYNTHÉTIQUE AVEC COUSSINS ET OREILLERS
1999⁹⁹ 41⁰² PAR MOIS 2749⁹⁹ PRIX REG.

INSPIRATION
DEEP SEATING
1 FAUTEUIL, 1 CAUSEUSE, 1 TABLE D'APPOINT VITRÉE ET 1 TABLE À CAFÉ 48 X 36 PO ENSEMBLE 4 PIÈCES EN ALUMINIUM ET ROTIN SYNTHÉTIQUE (PATTES EN ACIER) AVEC COUSSINS, SUNDRELLA ET OREILLERS
2009⁹⁶ 41³² PAR MOIS 2899⁹⁶ PRIX REG.

SANTORINI
SECTIONNEL
2 COINS GAUCHES ET 1 DROIT, 3 CENTRES ET UNE TABLE À CAFÉ 24 X 44 PO ENSEMBLE 7 PIÈCES EN ALUMINIUM ET ROTIN SYNTHÉTIQUE AVEC COUSSINS ET OREILLERS
2199⁹⁹ 45⁵⁶ PAR MOIS 2999⁹⁹ PRIX REG.

BRANTWOOD
SECTIONNEL
2 SOFAS DE COIN AVEC RANGEMENT, 1 SOFA DE CENTRE, 1 TABLE D'APPOINT ET 1 TABLE À CAFÉ 23 X 47 PO ENSEMBLE 5 PIÈCES EN ALUMINIUM ET ROTIN SYNTHÉTIQUE AVEC COUSSINS ET OREILLERS
2399⁹⁹ 49⁷⁰ PAR MOIS 2999⁹⁹ PRIX REG.

LE COMPLET
DEEP SEATING
1 FAUTEUIL, 1 CAUSEUSE, 1 FAUTEUIL TRIPLE ET 1 TABLE À CAFÉ 23 X 47 PO ENSEMBLE 4 PIÈCES EN ALUMINIUM ET ROTIN SYNTHÉTIQUE AVEC COUSSINS, OREILLERS DÉCORATIFS, MOMI INCLUS
2599⁹⁶ 53⁰⁵ PAR MOIS 3299⁹⁶ PRIX REG.

BEL-AIR
SECTIONNEL
1 FAUTEUIL, 3 COINS, 2 CENTRES, 1 APPUI-PIEDS ET 1 TABLE À CAFÉ ENSEMBLE 8 PIÈCES EN ALUMINIUM ET ROTIN SYNTHÉTIQUE AVEC COUSSINS ET OREILLERS
2899⁹⁹ 60⁰⁶ PAR MOIS 3699⁹⁹ PRIX REG.

ST-MARTIN
GAZEBO 10 X 10 pi. AUSSI DISPONIBLE 10 X 12 PI. 10 X 14 PI.
COULEUR: BRONZE, TAUPE ET CHOCOLAT
STRUCTURE EN ALUMINIUM
2 RAILS, POTEAUX 3 PO, PANNEAUX ET MOUSTIQUAIRES
299⁹⁹ 6⁰⁰ PAR MOIS 599⁹⁹ PRIX REG.

ST-TROPEZ
GAZEBO 10 X 10 pi. AUSSI DISPONIBLE 10 X 12 PI. 10 X 14 PI.
COULEUR: BRONZE, BEIGE ET TAUPE
2 RAILS, POTEAUX TRIANGULAIRES ET BORDURES 5 PO, PANNEAUX ET MOUSTIQUAIRES
STRUCTURE EN ALUMINIUM
399⁹⁹ 9⁷⁰ PAR MOIS 699⁹⁹ PRIX REG.

SYDNEY
GAZEBO 10 X 12 pi.
COULEUR: BRONZE, POTEAUX TRIANGULAIRES, TOIT EN POLYCARBONATE, MOUSTIQUAIRES NOIRS
STRUCTURE EN ALUMINIUM ET ACIER
799⁹⁹ 18¹¹ PAR MOIS 1699⁹⁹ PRIX REG.

GRAND CANYON
AUSSI DISPONIBLE 12 X 13 PI. 12 X 18 PI.
ABRI 4 SAISONS 13 X 13 pi.
COULEUR: CAFÉ
STRUCTURE EN ALUMINIUM, TOIT EN POLYCARBONATE, MOUSTIQUAIRES ET MICAS INCLUS, FENÊTRES A 2 POSITIONS ET 2 PORTES COULISSANTES.
1999⁹⁹ 41⁰² PAR MOIS 2499⁹⁹ PRIX REG.

JASPER
ABRI 4 SAISONS 11 X 11 pi.
COULEUR: MOKA
STRUCTURE EN BOIS, TOIT EN ACIER, 11 FENÊTRES EN VINYLE AVEC MOUSTIQUAIRES AMOVIBLES, PORTES SIMPLES EN ALUMINIUM ET PUIXS DE LUMIÈRE
3999⁹⁹ 82⁰¹ PAR MOIS 4449⁹⁹ PRIX REG.

MONT BLANC
GAZEBO 11 X 11 pi.
COULEUR: MOKA
STRUCTURE EN BOIS, TOIT TEMPORAIN EN ACIER GALVANISÉ, 3 FENÊTRES PLIANTES ET UNE PORTE DOUBLE EN ALUMINIUM
6499⁹⁹

CLUB PISCINE SUPER Fitness
www.clubpiscine.ca
Accord D Desjardins

Les taxes sont payables à l'échec - sous réserve de l'approbation du crédit, voir détails en magasin. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat et dans le cas où les conditions de crédit ne sont pas respectées, un intérêt annuel ne dépassant pas 19,9% pourra être appliqué depuis la date d'inscription sur le relevé mensuel, selon les conditions de crédit. Voir détails en magasin. Les mensualités indiquées aux présentes sont calculées sur un taux d'intérêt annuel variable de * 8,9% et une échéance de 60 mois - ** 13,5% et une échéance de 60 mois. Les conditions d'emprunt et les taux d'intérêt peuvent être modifiés en tout temps par les institutions bancaires. Voir les détails en magasin. - Les promotions ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion et sont valables jusqu'au 5 mai 2013 ou jusqu'à épuisement des stocks. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre et ne sont pas applicables dans les Centres de liquidation. - Photos à titre d'illustration seulement. - Malgré le soin apporté lors de l'impression de ce feuillet, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos magasins.

Tableau d'exemples des frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours

Achat par versements égaux	Taux d'intérêt annuel	Solde moyen quotidien
*	8,90%	100\$ 500\$ 1000\$ 0,73\$ 3,66\$ 7,32\$
**	13,50%	1,11\$ 5,55\$ 11,00\$

UN VOYAGE EN IRAK

IRAK
7/7

Pas d'avenir sans présent ?

PIERRE
FOGLIA
CHRONIQUE

Vous auriez dû voir la tête de Ziad quand je lui ai dit que je voulais visiter une usine, il eût été moins embêté si je lui avais dit que je voulais aller à la plage. Une usine ?

Ben oui, Ziad, une usine. Tu sais, un de ces endroits où on fabrique des chaises, des grille-pain, des piscines, des tondeuses à gazon, des télévisions, des autos, même une toute petite usine, 10 ouvriers qui fabriqueraient je sais pas moi, des armoires de cuisine ?

À part les raffineries, je ne vois pas d'usines, m'a dit Ziad, désolé. Des artisans si tu veux, un atelier de soudure ici, une imprimerie qui fait dans les cartes de visite, un réparateur d'ordi, mais des usines, je ne vois pas.

On revient souvent sur les centaines de milliers de morts, on dit moins que la guerre a détruit toute l'infrastructure industrielle, les réseaux commerciaux. Pour ce dernier papier, j'ai pensé à un état des lieux qui pose la drôle de question que se pose l'homme de la rue à Bagdad en ce moment, même s'il la formule autrement: peut-on avoir un avenir quand on n'a pas de présent ?

Même les maçons n'ont pas de job à Bagdad. On penserait qu'on est au paradis des maçons avec tout ce qu'il y a à reconstruire, mais non, des jobines ici et là, reposer de la céramique dans la salle de bains d'un médecin, mais des grands chantiers ? Des grues quelque part dans le ciel de Bagdad ?

Les gens ne travaillent pas, alors ? Beaucoup ne travaillent pas; 70 % des Irakiens ont moins de 30 ans, 30 % travaillent. À la campagne les paysans exploitent des petites fermes qui permettent tout juste de nourrir leur famille. En ce qui concerne les urbains, ils travaillent essentiellement dans les services. La police, l'armée, la santé, l'éducation. Les transports, des millions de taxis. Aussi dans l'immobilier, c'est fou le nombre d'agences immobilières, et dans l'import-export, c'est le job de l'heure en Irak: l'import-export. Un pays d'intermédiaires.

D'où vient le fric, alors, pour payer les policiers, les militaires, les profs, les médecins, les infirmières ?

Du pétrole. Quatre-vingt-dix pour cent des recettes budgétaires et les deux tiers du produit intérieur

brut de l'Irak viennent de la vente du pétrole. L'Irak extrait actuellement un peu plus de 3 millions de barils par jour, 6 millions dans cinq ans, les champs pétrolifères géants du Sud ont plus de potentiel que le Venezuela et le Canada réunis, bref l'Irak a un bel avenir.

Un bel avenir, mais pas de présent. C'est la question que je posais à l'instant: peut-on avoir un avenir quand on n'a pas de présent ?

On était dans Kadhimya, pas très loin de la mosquée au dôme d'or. J'étais fatigué, je me suis assis sur ce muret où il y avait déjà des gens rassemblés autour d'un de ces petits comptoirs à thé. Je leur parle de l'avenir de l'Irak et il y a ce bonhomme qui me dit, ouais, ouais, l'avenir, mais le présent ? Pensez, me dit-il, à un enfant qui vient d'hériter d'une fortune colossale, sauf qu'il est très malade, peut-être qu'un jour il sera immensément riche, mais peut-être aussi qu'il sera mort demain...

La moitié des Irakiens pensent que l'enfant va mourir demain. Que le repli communautaire qui s'est concrétisé depuis le départ des Américains, chiïtes d'un bord, sunnites de l'autre, va finir dans un bain de sang. Je vous entends: c'est pas déjà un bain de sang ? Si, c'en est un, mais ils sont capables de faire bien mieux que ça encore.

Le fédéralisme envisagé par la plupart des analystes politiques comme LA solution au clivage religieux ? La plupart des Irakiens vous répondent aussitôt: O.K., chacun chez soi, mais on trace la ligne où ? Surtout à Bagdad ?

Et même, qu'on trace la ligne où on voudra, la réalité ethno-géographique montre que, de toute façon, les réserves de pétrole seront chez les chiïtes et chez les Kurdes. Les sunnites, rien.

La moitié des Irakiens, disais-je, pensent que l'enfant va mourir. L'autre moitié ? L'autre moitié croient que l'avenir leur appartient. Ce n'est pas si fou. Qu'on pense au Liban voisin: qui aurait osé prédire il y a 20 ans que le Liban deviendrait une destination touristique, que Beyrouth deviendrait, chez les jeunes européens notamment, une destination plus «cool» encore que Berlin ?

Il y a dans les couloirs de l'aéroport de Beyrouth de saisissantes



PHOTO ARCHIVES, ASSOCIATED PRESS

Dans toute la misère humaine en Irak, on pourrait oublier que les infrastructures du pays ont aussi grandement souffert.

affiches qui, selon l'angle sous lequel on les regarde, montrent un immeuble bombardé dont il reste une montagne de gravats; un tank tourne le coin, c'est un tableau de guerre. On avance d'un pas, l'angle de vision change, la même affiche montre le même immeuble restauré, à son pied la terrasse d'un café très animé, deux enfants passent à vélo: Beyrouth aujourd'hui...

Des affiches comme celles-là à Bagdad ?

Le jour en est loin. Pour l'instant, quel que soit l'angle sous lequel on regarde ce pays, on voit juste les gravats. On voit un pays endeuillé et ensanglanté par un conflit confessionnel et ethnique qui fait 4000 morts par an, surtout des chiïtes tués par Al-Qaïda (bien que les milices chiïtes assassinent elles aussi allègrement).

Ce qu'on voit, c'est un pays plongé dans une crise politique invraisemblable. Rappelons, pour le folklore, qu'en septembre dernier le vice-président Tarek al-Hachémi était accusé d'avoir commandé à ses gardes du corps le meurtre d'une avocate, d'un général, de six juges, du directeur général du ministère de la Sécurité nationale et du directeur du zoo de Babylone (c'est une blague, y'a pas de zoo à Babylone)... Depuis, condamné à mort, Hachémi s'est réfugié en Turquie, qui refuse de le rendre à la justice irakienne.

Plus sérieux, et plus lourd de conséquences, le soutien inopportun (du moins du point de vue occidental) du gouvernement du premier ministre al-Maliki (chiïte) au régime de Bashar al-Assad, le voisin syrien chez qui al-Maliki a longtemps vécu en exil. Avec pour conséquence une aggravation du

clivage confessionnel – les sunnites et les Kurdes irakiens appuyant l'opposition syrienne.

On n'en sort pas, toujours et encore le conflit confessionnel. Il se trouve pourtant des gens, j'en suis, qui vous diront religion mon cul, tout cela est d'abord une question de pouvoir...

Les chiïtes, qui constituent 60 % de la population irakienne, ont été exclus du pouvoir depuis la création de l'État irakien – les Britanniques remettant ce pouvoir, lorsqu'ils ont quitté la Mésopotamie en 1932, à une minorité d'Arabes sunnites. Arriveront ensuite le Bass et Saddam Hussein, et alors s'ajoutera la persécution à l'exclusion.

Puis, tadam, les Américains débarquent avec leurs gros sabots, font l'équation simpliste sunnites = suppôts de Saddam, et ils installent les chiïtes (et les Kurdes) au pouvoir.

Les chiïtes sont de braves gens, ce n'est pas la question. Quand je vais en Irak, je mange, je dors, je respire, je pense chiïte, sont plus pauvres, sont plus bordéliques, bref plus près de moi. Des braves gens, mets-en, mais se pourrait-il que majoritaires et au pouvoir pour la première fois depuis la création même de leur pays, se pourrait-il qu'ils en mènent un peu large ?

Ce serait humain, non ? Je dis pas que c'est bien, je vous explique.

(Bon, ici se termine ce reportage, mais je me rends compte à l'instant que j'ai complètement oublié de vous parler des élections régionales qui se tiennent ces jours-ci. Je vous reviens demain avec des analyses, des tableaux, des machins, ben non ! C'est encore une blague. Qu'est-ce que je suis drôle. Allez, c'est fini.)

AVANT LE 30 AVRIL INSCRIVEZ-VOUS ET ÉCONOMISEZ JUSQU'À 29%

lait
PRÉSENTEFERIA
DU VELO
DE MONTRÉAL

EN COLLABORATION AVEC



Jean Coutu

L'âge
légal de
conduire
est aboliAU TOUR DE L'ÎLE 2013
DE MONTRÉAL
CHOISIS TON TOUR
TOUR LA NUIT VEN 31 MAI
TOUR DE L'ÎLE 25:50
DIM 2 JUIN 100KM

Desjardins

provigo

Wixx

stm

Aire bleue
Info-Féria
GazMétro
www.velo.qc.ca

RJI

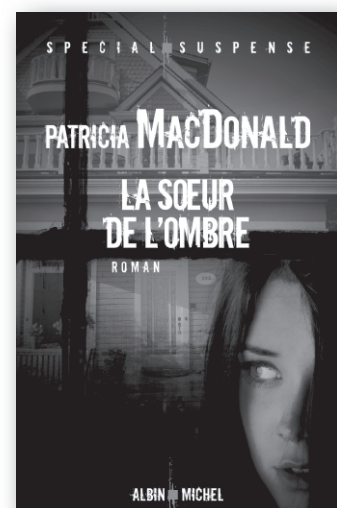
Rouge
107,3 FM

LA PRESSE

TOURISME
Montréal

Montréal

Québec

LA SUPERGRILLE
DU MOISLA
PRESSE

Albin Michel

EN AVRIL

Cinquante
personnes
gagneront le livre
«LA SOEUR
DE L'OMBRE»
et un sac
réutilisableÀ NE PAS MANQUER
SAMEDI

POLITIQUE

Accidents de la route

Le meilleur bilan en 65 ans



DENIS LESSARD
QUÉBEC

Plusieurs tours de vis au Code de la route, des radars photo et de nombreuses campagnes de sensibilisation ont porté leurs fruits: le Québec affiche en 2012 son meilleur bilan routier en 65 ans. Les jeunes restent une source de préoccupation pour la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) qui, au cours des prochains mois, lancera une campagne pour combattre l'utilisation de la drogue au volant.

L'an dernier, 436 Québécois sont morts à la suite d'un accident de la route. C'est 50 de moins que l'année précédente, soit une diminution de 10%. Sur les cinq dernières années, les morts sur les routes ont diminué de 18%, ont annoncé hier le ministre des Transports, Sylvain Gaudreault, et la présidente de la SAAQ, Nathalie Tremblay.

Pas de baisse des cotisations

Pas de répit pour l'instaurant pour les cotisations des assurés, même si le bilan s'améliore. La prochaine révision des primes aura lieu

en 2015 – la dernière avait permis de maintenir les primes en dépit du déficit accumulé à la SAAQ, a expliqué M^{me} Tremblay.

Source de préoccupation: chez les victimes de la route, une personne sur trois n'avait pas bouclé sa ceinture de sécurité. Pour l'ensemble des conducteurs, on observe un taux de 96% du port de la ceinture.

«Ce meilleur bilan des 65 dernières années, cela veut dire que les campagnes qu'on fait contre l'alcool, la vitesse et les textos au volant portent leurs fruits», observe le ministre Gaudreault.

Rejoindre les jeunes

Pour convaincre les jeunes, «il faut agir où ils se trouvent, dans les cégeps, les écoles, les bars également. Il faut démystifier certaines choses: ce n'est pas *in*, une course entre deux Honda Civic sur un boulevard», illustre-t-il. Des mesures ont été envisagées pour resserrer les contrôles chez les jeunes, mais elles ne se traduiraient pas en amendement au Code de la sécurité routière pour l'instant. «Je suis un ardent défenseur de l'approche pédagogique, quand j'étais petit et je voyais mon père conduire, ça a changé! Tant mieux!»

Plus de 30 radars photo supplémentaires seront bientôt installés. «Ce ne sera pas des trappes à tickets, c'est pour la

sécurité routière, je me réveille la nuit pour penser à ça!», lance-t-il.

Des chiffres en baisse

Selon Nathalie Tremblay, les jeunes «ne sont pas plus sages, mais plus conscients des risques qu'ils prennent».

Cette clientèle «cumule souvent plusieurs facteurs de risque, consommation d'alcool, vitesse, non-port de la ceinture». «Ce cumul fait qu'on les retrouve plus souvent dans les décès et les blessés graves», précise-t-elle. Depuis six ans, le nombre des jeunes impliqués dans des accidents est en baisse, même si les 107 morts de cette année chez les jeunes entre 15 et 24 ans représentent une hausse de 7 morts. En cinq ans, le nombre de morts dans cette catégorie de conducteurs a baissé de 16,7%.

Cette année, la SAAQ lancera une campagne pour faire comprendre aux jeunes que la consommation de drogue au volant est aussi détectable que la consommation d'alcool.

La Table de concertation sur la sécurité routière devrait publier des recommandations l'automne prochain. Plusieurs pistes sont examinées – l'augmentation des sanctions pour l'utilisation du téléphone ou des textos au volant –, mais il est bien peu probable que des changements au Code de la sécurité routière puissent être adoptés en 2013, observe M^{me} Tremblay.

16,2% ↘ **56%** ↘

Les statistiques sur les morts mobilisent l'attention. Celles sur les blessés graves sont tout aussi importantes et ont un poids énorme sur les coûts actuariels du régime d'assurance. Depuis 2007, les blessés graves ont diminué de 16,2% en moyenne; les 1966 victimes de 2012 représentent une diminution de 2,8% par rapport à l'année précédente.

La plus forte variation dans le bilan vient des aînés. Le nombre de victimes âgées de plus de 75 ans a considérablement diminué, passant de 73 à 32 en 2012, une baisse de 56%. Depuis 2007, la baisse moyenne est de 45%.

MOTOS



De 2007 à 2011, 48 motocyclistes ont chaque année perdu la vie au Québec. En 2012, c'était 43 morts – une amélioration, mais une hausse de 2 morts par rapport à 2011.

NORD DU QUÉBEC



Le nord du Québec est la seule région où le nombre d'accidents de la route a augmenté entre 2007 et 2011. En revanche, c'est en Montérégie que le bilan s'est le plus amélioré, avec 1039 victimes de moins en 2012 que pour la période 2007-2011.

CYCLISTES



L'an dernier, 13 cyclistes ont perdu la vie sur la route, soit 4 de moins que l'année précédente. Depuis 2007, le nombre de morts annuel chez les cyclistes a baissé de 21 à 13.

PIÉTONS



Les 53 piétons morts à la suite d'un accident de la route représentent une différence de 31% par rapport à l'année précédente, où on avait déploré 77 morts. Ce résultat est une amélioration de 29% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE
Daniel Breton, ex-ministre de l'Environnement

Breton se dit victime de «bullying»

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Se disant victime de «bullying politique», l'ex-ministre de l'Environnement, Daniel Breton, a nié hier les allégations d'ingérence au sujet de sa visite controversée au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en octobre dernier, quelques semaines avant sa démission.

«J'ai l'impression d'être dans une version québécoise du maccarthysme», s'est-il plaint en commission parlementaire, où on l'a contraint à donner sa version des faits.

On lui reproche d'avoir obtenu, par l'entremise de sa garde du corps, les numéros de cellulaire des commissaires du BAPE. Et aussi d'avoir menacé en privé de les contacter si leurs décisions le mécontentaient. Il aurait ainsi compromis l'indépendance des commissaires. «C'est faux», a-t-il répété à chacune de ces accusations. Il ajoute ne pas avoir parlé aux commissaires de mandats d'étude en cours.

Sa garde du corps a bel et bien demandé une liste de numéros de téléphone, a-t-il reconnu. Mais ce serait «pour des raisons de sécurité». C'était à son insu, et il n'aurait jamais reçu la liste, a-t-il dit sous serment.

Le libéral Pierre Paradis a alors rappelé que cinq commissaires du BAPE avaient affirmé sous serment en commission que cette visite était inhabituelle et que M. Breton aurait prévenu qu'il n'hésiterait pas au besoin à leur faire part de son mécontentement. Il venait alors de renvoyer le président du BAPE, et allait démettre le vice-président quelques jours plus tard.

M. Breton répète qu'il voulait au contraire restituer l'indépendance du BAPE, qui aurait été compromise sous le gouvernement libéral.

Économisez jusqu'à 50\$

Nikon | D7100

Le Printemps haut en couleur!

Boîtier D7100	1 179⁹⁹\$	Rég.: 1 229 ⁹⁹ \$	NI 33869
Ensemble D7100 avec 18-105mm VR	1 499⁹⁹\$	Rég.: 1 549 ⁹⁹ \$	NI 33870

- 24,1 mégapixels, jusqu'à 25 600 ISO
- Vidéo 1080p avec AF continu, AF 51 points
- Boîtier en magnésium, joints étanches
- **À l'achat d'un D7100 ou d'un ens. D7100 avec 18-105mm VR, recevez en prime un adaptateur Nikon Wi-Fi (Valeur de 69⁹⁹\$)**

Économisez 70\$

OLYMPUS

529⁹⁹\$ Rég. 599⁹⁹\$

Ens. E-PL5 avec 14-42mm II

- 16 mégapixels, 8 IPS
- Technologies créatives
- Vidéo HD intégrale, stabilisateur
- Jusqu'à 25 600 ISO
- Disponible en noir, blanc ou argent

OLV2050415U000

Parfait pour toutes vos aventures!

PENTAX

779⁹⁹\$ Rég. 799⁹⁹\$

WG-3 Nouveau

WG-3 GPS

349⁹⁹\$ • Disponible en vert ou mauve PE 12662

- Étanche, résistant aux chocs et au froid, 16 mégapixels
- Zoom optique 4x grand angle
- Vidéo HD 1080p, écran ACL 3po

PE 15601

Nouveau

Canon

929⁹⁹\$

Ensemble EOS Rebel T5i avec 18-55mm IS STM

- 18 mégapixels, jusqu'à 25 600 ISO
- Vidéo HD intégrale avec AF continu
- Écran tactile et orientable 3po, 5 IPS
- **Rabais additionnel de 100\$ sur une imp. Canon Pixma PRO-100 ou PRO-10***

CA 8595B004

Économisez 170\$

SIGMA

1 299⁹⁹\$ Rég. 1 469⁹⁹\$

Obj. 70-200mm f/2.8 EX DG OS HSM

- Stabilisation optique OS
- Motorisation HSM (Hyper Sonic Motor)
- 2 éléments FLD et 3 SLD
- Disponible pour Canon, Nikon, Sony ou Pentax

GE 057020D9HC

Économisez 70\$

Panasonic

559⁹⁹\$ Rég. 629⁹⁹\$

Ensemble Lumix FZ200 avec carte 16 Go

- 12,1 mégapixels
- Ouverture rapide f/2.8
- Zoom optique 24x grand-angle
- Stabilisation d'image optique
- **Carte SDHC 16 Go INCLUSE**

PAN KTFZ200

Économisez 50\$

Nouveau

Canon

449⁹⁹\$ Rég. 499⁹⁹\$

VIXIA HF R42

- HD intégrale, écran tactile 3po
- Zoom 32x optique, Wi-Fi intégré
- Stabilisation d'images optique
- Mémoire interne de 32 Go

CA 8152B005

Économisez 60\$

Manfrotto

229⁹⁹\$ Rég. 289⁹⁹\$

Trépied 190XPROB avec tête 496RC2

- Poids: 1,8kg / 3,97lbs
- Hauteur maximale: 146cm / 57,48po
- Peut supporter: 4,5kg / 9,92 lbs
- Garantie de 5 ans

AM 201908X

thinkTANK photo

159⁹⁹\$ Rég. 169⁹⁹\$

Sac photo Streetwalker

- Design vertical mince
- Se glisse bien dans l'avion
- Pour reflex avec 70-200mm f/2.8 et accessoires
- Housse imperméable

NA TTK-4742

L'XPÉRIENCE PHOTO

DU 9 MAI AU 19 JUIN

6 ateliers photo uniques pour apprendre et pratiquer avec nos spécialistes.

Réservez votre place :
(514) 490-2281

© Mathieu Sauvé

VENTE ET LOCATION | LABORATOIRE PHOTO | ATELIERS DE PHOTO ET VIDEO | Lozeau.com

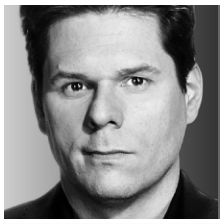
SERVICE DE RÉCLAMATION D'ASSURANCE | RÉPARATION ET ENTRETIEN | DÉPT. COMMERCIAL 514 274 4428

6229, SAINT-HUBERT, MONTRÉAL | T 514 274 6577 | DÈS 8H EN SEMAINE ET 9H LES FINS DE SEM.

Offres valides du 25 avril au 30 avril 2013. * Valide jusqu'au 30 juin 2013. Quantités limitées. Photos peuvent différer. Aucune commande spéciale. «Lozeau», les logos Lozeau et tous slogans, images et symboles relatifs à Lozeau sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de L.L.Lozeau Ltée.

POLITIQUE

Justin Trudeau, Monsieur Positif



PATRICK
LAGACÉ
CHRONIQUE

Justin Trudeau est-il fait de ce métal rare qui permet de résister aux attaques conservatrices? Malgré la campagne de publicités négatives qui l'a accueilli dès le premier jour de son job de chef du Parti libéral du Canada, selon CROP, il y a une sorte d'effet Trudeau dans les sondages.

Il faut dire que ces campagnes de pubs des conservateurs ont atteint le rang de légende dans le folklore politique fédéral: Stéphane Dion et Michael Ignatieff, les prédécesseurs de M. Trudeau, ont goûté au supplice de la goutte publicitaire de Stephen Harper. On sait ce qu'il est advenu d'eux.

Personnellement, j'ai trouvé Trudeau assez habile dans sa réponse à cette attaque publicitaire. On voit le début de cette pub conservatrice, puis le fils de Pierre Elliott Trudeau lui coupe le sifflet. Positif, souriant dans cette salle de classe – qui rappelle son passé de prof –, il dit que «les Canadiens méritent mieux».

Mais bon, il n'y a pas d'élection fédérale au menu avant

2015, et je me souviens de sondages qui donnaient 100 sièges à la Coalition avenir Québec de François Legault, il n'y a pas deux ans...

Est-ce qu'à force d'efforts, la machine publicitaire conservatrice qui a croqué et digéré les chefs libéraux Dion et Ignatieff pourra bouffer Justin Trudeau?

J'ai posé la question à John Parisella. Vous connaissez Parisella: stratège libéral provincial, il fut chef de cabinet de Robert Bourassa et contribua à la renaissance d'un Jean Charest minoritaire en 2008. Sans oublier son passage en publicité, à l'agence BCP. La politique infusée dans la pub (ou vice-versa), il connaît.

«Le jury délibère encore au sujet de l'effet de ces publicités sur Justin, m'a-t-il dit. L'impact souhaité, je dirais, n'a pas été celui souhaité par le Parti conservateur. Il y a en publicité une notion, le *love brand*, la marque aimée, poursuit Parisella. Le Canadien de Montréal en est

une. Ce sont des marques qui transcendent les autres, dans lesquelles les gens se reconnaissent. En politique, il y en a eu très peu. Robert F. Kennedy aux États-Unis. Pierre Elliott Trudeau au Canada. Obama, en 2008.»

Je vois, John... Justin Trudeau est-il une «marque aimée»?

«Trop tôt pour le dire...»

Je ne dis pas que Justin est un *love brand*... Mais il y a quelque chose.»

Or, dit l'ancien délégué général du Québec à New York et actuel directeur de la campagne de financement de Campus Montréal, il peut être dangereux de s'attaquer à ces marques aimées. À preuve, ce sondage EKOS publié dans le *Toronto Star* récemment qui évo-

publicités *made in USA* sont cent fois plus vicieuses. Pour s'en convaincre, voir les entrées Wikipédia pour «Daisy Ad» et «Willie Horton Ad», qui ont respectivement contribué à planter Barry Goldwater (1964) et Michael Dukakis (1988).

Deuzio, si une pub ment toujours un peu, une publicité politique négative est, elle, carrément mythomane. Dans le cas de Trudeau, c'est fou comme la pub conservatrice lui met dans la bouche des mots qu'il n'a pas dits (et qu'il a pourtant dits). Dans la version anglaise, on le voit en 1999 (!) disant que «les Québécois sont meilleurs que les autres»...

En fait, Justin citait son père! On n'est même plus dans la citation hors contexte. On est dans l'invention.

Au fond, les pubs négatives, c'est comme la lutte WWE: si tu y crois, eh bien, tu mérites d'y croire...

Mais la réponse «positive» de Justin Trudeau aux attaques publicitaires de Stephen Harper est peut-être moins naïve qu'on le pense. On aurait tort de sous-estimer le segment démographique qui apprécie le positivisme en politique.

Pour s'en convaincre, voir la fiche Wikipédia de Jack Layton...



Pour joindre notre chroniqueur: patrick.lagace@lapresse.ca.

La réponse «positive» de Justin Trudeau aux attaques publicitaires de Stephen Harper est peut-être moins naïve qu'on le pense. On aurait tort de sous-estimer le segment démographique qui apprécie le positivisme en politique.

Mais «c'est un élément à surveiller», dit-il, du fait de l'histoire personnelle du chef libéral: les Canadiens le connaissent depuis sa naissance, ils ont admiré son père PM, éprouvé de la sympathie pour sa mère bipolaire, été attristés par la mort de son frère Michel et émus aux larmes par l'éloge funèbre de Justin aux funérailles de son père, en 2000.

«C'est quelqu'un qui a connu des épreuves et, malgré tout cela, donne le portrait d'un homme de famille équilibré.

quait un effet boomerang dans l'électorat: 70% des répondants estimaient que la campagne conservatrice «Il n'est pas à la hauteur» dénigrant Trudeau était «injuste».

En visionnant les publicités d'attaque des conservateurs, j'ai eu deux flashes.

Primo, si on compare les pubs d'attaques politiques canadiennes à celles des Américains, on dirait des dessins animés de Pixar. Les

Des publicités anti-Trudeau aux frais des contribuables

MARTIN CROTEAU
ET HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le Parti conservateur prépare la deuxième vague de son offensive publicitaire contre Justin Trudeau, au moment où celui-ci continue de trôner en tête des sondages. Une campagne qui serait financée avec l'argent des contribuables.

Après avoir lancé des publicités télévisées attaquant la crédibilité du nouveau chef libéral, les troupes de Stephen Harper comptent cette fois-ci avoir recours aux envois postaux de la Chambre des communes pour marteler leur message selon lequel le nouveau chef libéral n'est «pas à la hauteur».

Ces envois, appelés communément «10%», permettent aux députés d'utiliser leur budget d'élus pour expédier des dépliants aux électeurs de leur circonscription afin de les informer de leurs activités parlementaires.

Les conservateurs ont déjà eu recours à cette tactique dans le passé, notamment pour attaquer le Bloc québécois. La pratique avait été dénoncée comme un gaspillage des fonds publics à des fins partisanes.

Un document rendu public par le Parti libéral hier montre que les services de recherche du Parti conservateur ont fait circuler au sein de leur caucus une ébauche de ces attaques, où l'on décrit Justin Trudeau comme une personne inexpérimentée et qui manque de jugement.

Dans une lettre accompagnant ce document, Martin Bélanger, le directeur des services de recherche, demande aux députés de lui indiquer s'ils souhaitent participer. Une source conservatrice a indiqué à *La Presse*

que l'intérêt des députés était «élevé» et que le document en question «sera probablement utilisé à travers le pays».

«Ces envois postaux suivent les règles établies par le Bureau de régie interne», a précisé un porte-parole au bureau du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Peter Van Loan.

Publicités libérales

La divulgation de ces documents survient le même jour où le PLC a lancé une campagne publicitaire pour présenter son chef. L'initiative est survenue deux semaines après que le Parti conservateur eut lancé sa propre offensive.

Le chef libéral dit vouloir se présenter aux Canadiens sous un jour résolument positif. On peut ainsi le voir dans une salle de classe, assis sur le bureau de l'enseignant, le dos tourné au tableau où sont inscrites des équations mathématiques.

Les versions française et anglaise de la scène proposent toutefois un message différent. En anglais, le ton est résolument plus offensif. Le chef libéral y présente un extrait de la campagne négative des conservateurs et y répond du tac au tac.

«Comme nos parents avant nous, je veux léguer un pays meilleur que celui dont nous avons hérité, dit le chef dans la version française. J'ai bien hâte de travailler avec vous.»

Le PLC gagne du terrain

Par ailleurs, Justin Trudeau se garde de sabler le champagne, mais il juge que son parti gagne du terrain auprès des Québécois.

C'est ainsi qu'il a réagi au sondage CROP-*La Presse*, publié hier, et qui place sa formation politique en tête des intentions de vote au Québec. «C'est vrai que, depuis un



PHOTO JENNY MCCARTHY, LA PRESSE CANADIENNE
Justin Trudeau était dans la circonscription de Happy Valley-Goose Bay, hier, au Labrador, où il a fait campagne pour son parti en vue de la prochaine élection partielle.

bon bout de temps, on voit une ouverture des Québécois envers le PLC, un certain intérêt pour la politique qui ne mise pas sur la division et

les appuis de la formation politique ont bondi de 19% à 38%. Le parti recueille 32% d'appui chez les francophones, un score qu'il n'avait

Le Bloc québécois, lui, perd 3 points, à 18%. Quant au Parti conservateur de Stephen Harper, il n'obtient plus que 10% des intentions de vote.

Le chef néo-démocrate Thomas Mulcair a toutefois souligné que le prochain scrutin n'aura pas lieu dans deux semaines, mais bien dans deux ans. Il promet que ses troupes seront prêtes pour ce rendez-vous électoral.

Le chef du Bloc québécois, Daniel Paillé, a abondé dans ce sens. «On a un plan, on a un horizon 2015 et la prochaine soirée électorale au Canada, c'est dans 907 jours, a-t-il affirmé. Alors il va y avoir beaucoup d'eau qui va passer sous le pont.»

Après les publicités télévisées attaquant la crédibilité du nouveau chef libéral, les troupes de Stephen Harper comptent avoir recours aux envois postaux de la Chambre des communes pour marteler leur message selon lequel Justin Trudeau n'est «pas à la hauteur».

le cynisme», a commenté le chef libéral avant la réunion hebdomadaire de ses députés.

Ce sondage, le premier depuis que M. Trudeau est à la tête du PLC, montre que

pas obtenu depuis que Pierre Elliot Trudeau en était le chef.

Les gains du PLC se font aux dépens du Nouveau Parti démocratique, qui perd 9 points avec 30% des appuis.

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

LA PRESSE



RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

ENCORE PLUS
QUE DU TALENT,
DE L'INTELLIGENCE,
MÊME DU GÉNIE,
L'EXCELLENCE
NAÎT DE L'EFFORT

Retrouvez la personnalité de la semaine et aussi celles des semaines précédentes sur lapresse.ca/personnalite

Partenaires de l'excellence

AIR CANADA

RioTintoAlcan

Financière Manuvie

Pour votre avenir™

PISCINE & SPA

PROMOTION

UNE POMPE CHAMPIONNE EN ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Depuis plusieurs années, le consommateur est sensibilisé à l'importance de réduire sa facture énergétique dans un contexte de protection de l'environnement. Hydro-Québec suggère d'ailleurs à ses clients résidentiels qui ont une piscine d'utiliser une minuterie et une toile solaire pour diminuer leur consommation d'énergie.

Hayward, le plus important fabricant mondial d'équipement de piscine, va au-delà de ces suggestions en lançant cette année sur le marché québécois une pompe à vitesse variable à prix accessible tellement efficace qu'elle se rembourse très rapidement par les incroyables économies qu'elle génère. L'entreprise offrait déjà depuis trois ans une pompe haut de gamme à vitesse variable, pouvant notamment être reliée à un système de domotique résidentielle.

POUR LES PISCINES CREUSÉES

La nouvelle pompe à vitesse variable à prix accessible a particulièrement été conçue pour les piscines creusées, les piscines hors terre bénéficiant déjà d'une pompe à deux vitesses avec minuterie incorporée gérant quatre cycles possibles de fonctionnement. Cette dernière pouvait aussi bénéficier aux piscines creusées.

Avec la pompe à deux vitesses, il est question d'une économie d'énergie d'environ 50%, mais la pompe à vitesse variable peut facilement dépasser les 60% d'économie selon l'utilisation, tout en assurant une qualité d'eau propre à la baignade. La pompe de 1,5 HP, une sorte de standard chez les pisciniers, peut faire recirculer l'eau d'une piscine de 4 à 5 fois par jour alors que Santé Canada recommande trois recirculations par jour pour maintenir la qualité de l'eau.

« Peu de propriétaires de piscine, indique Benoît Masse, directeur régional des ventes pour Hayward, réalisent combien une pompe de 1,5 HP fonctionnant 24 heures par jour pendant six mois engendre comme coût d'électricité : quelque 640\$! »

Outre sa faible consommation d'électricité, le grand avantage d'une pompe à vitesse variable c'est qu'elle garantit une constante circulation de l'eau, permettant notamment aux produits de chloration de toujours être uniformément répartis dans l'eau.

La pompe comprend aussi un afficheur numérique qui indique en temps réel sa consommation d'électricité en watts.

CALCULATRICE À L'OEUVRE

De plus, Hayward Canada fait la démonstration sur son site Internet (haywardcanada.com) de l'ampleur des économies monétaires qu'il est possible de réaliser avec ses pompes ultra-efficaces. « Notre calculatrice de solutions énergétiques, dit M. Masse, tient compte de différentes variables (modèle, vitesse, durée, saison, etc.) et met en parallèle la consommation d'une pompe à vitesse unique avec celle d'une pompe à vitesse variable. Qu'importe les variables retenues, même les plus exigeantes, le résultat indique toujours une économie appréciable pour le consommateur. »

UN MOTEUR DURABLE ET SANS ENTRETIEN

Cette économie se réalise aussi année après année, d'autant plus qu'Hayward a doté sa pompe à vitesse variable d'un moteur à aimants permanents comportant moins de pièces mobiles qu'un moteur à induction avec bobine et brosses. Ce moteur est scellé à l'usine et est sans entretien, tout en étant plus silencieux. Un moteur durable, conçu pour servir fidèlement pendant des années.

Les consommateurs de pays où l'électricité est dispendieuse, comme en Europe, apprécient particulièrement cette pompe à vitesse variable et à prix accessible. D'autre part, un état américain comme la Californie qui a des problèmes d'approvisionnement en électricité a rendu obligatoire ce type de pompe (2 vitesses et plus) pour les piscines privées, et cela depuis 2008.



Épargnez jusqu'à **62%**

D'ÉNERGIE

PRENEZ LE CONTRÔLE ET ÉPARGNER



Épargnez jusqu'à **62%** des coûts énergétiques

Pompes écoénergétiques

Devenez propriétaire d'une pompe Hayward® à vitesse variable et économisez jusqu'à 62%* de coûts énergétiques



L'interface digitale donne la consommation en électricité en tout temps pour ainsi vous aider à maximiser vos économies d'énergie.

À partir de **849\$****

**Les détaillants peuvent vendre à prix plus élevé

COÛT D'EXPLOITATION PAR SAISON

Pompe à vitesse variables	Pompe à une vitesse
175 \$*	465 \$

VOS ÉCONOMIES D'ÉNERGIE PAR SAISON

290 \$ par saison	62% économies
--------------------------	----------------------

**Valeur basée sur une pompe de 1 hp SuperPump VS (Piscine de 80 000 Litres) En fonction 24 heures par jours pour une saison de 5 mois au coût de 0,07\$ du kWh d'électricité. Se référer au tarif d'Hydro Québec pour le coût précis du kWh.



Constatez vos économies!

Visitez notre simulateur d'économie d'énergie sur notre site internet WWW.HAYWARDPOOL.CA



POLITIQUE

Maltraitance et congédiement dans un CHSLD de Montréal

EXCLUSIF

TOMMY CHOUINARD

Des personnes lourdement handicapées ont été victimes de négligence et de mauvais traitements au centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD) Centre-ville de Montréal l'automne dernier, a appris *La Presse*. La situation était à ce point grave que l'institution a congédié un préposé aux bénéficiaires, un geste rare. Et au moins une infirmière auxiliaire a été suspendue.

Selon le comité des résidents du CHSLD et le centre de santé et des services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance, qui chapeaute l'établissement, la situation est revenue à la normale à l'unité 8. Les sanctions sont tombées rapidement, assurent-ils.

En novembre dernier, des résidents de l'unité 8 se sont

plaints du comportement d'un préposé aux bénéficiaires. Le président du comité des résidents, Jean Noiseux, a alerté la direction de l'établissement le 20 novembre dans un courriel, que *La Presse* a obtenu. « Que se passe-t-il exactement à l'unité 8? Selon nos informations, il y aurait plusieurs cas de maltraitance de résidents, au nombre de trois ou quatre, spécifiquement auprès de ceux qui ont de la difficulté à s'exprimer. Il s'agit de cas de brutalité intentionnelle à répétition en cours de manœuvres, ce qui nous apparaît assez grave », écrit-il.

Joint par *La Presse*, M. Noiseux s'est montré prudent. Il a affirmé que le préposé ne donnait pas les soins auxquels les résidents ont droit. « Des gens étaient laissés dans leurs selles trop longtemps », a-t-il donné pour seul exemple. Questionné afin de savoir pourquoi il avait utilisé l'expression

« brutalité intentionnelle », il s'est contenté de répondre que « dans un cas, il est arrivé quelque chose, et c'est pour ça que l'employé a été congédié ».

D'autres sources ont affirmé à *La Presse* que le préposé faisait des « gestes brusques » et que ses paroles l'étaient tout

inadmissibles », s'est-elle limitée à dire.

La commissaire aux plaintes et la direction des ressources humaines ont lancé des enquêtes. L'employé a été congédié en décembre. C'est une mesure « rare », a reconnu M^{me} Dubois.

« Des gens étaient laissés dans leurs selles trop longtemps. » — Jean Noiseux, président du comité des résidents

autant. Il « manquait d'empathie ». Il ne répondait pas aux résidents qui actionnaient leur cloche d'appel. Il parlait au téléphone cellulaire en donnant les soins.

Selon Martine Dubois, porte-parole du CSSS Jeanne-Mance, « il y avait des écarts en lien avec des procédures et le respect du plan de travail ». « Ces écarts étaient

La direction avait également des reproches à faire à une infirmière auxiliaire qui travaillait dans la même unité. Elle a été suspendue pendant 10 jours.

« Pour nous, c'est vraiment tolérance zéro par rapport aux écarts. C'est un message qui est non seulement passé, mais qui est appliqué », a affirmé Martine Dubois. Elle

a indiqué que « la très grande majorité du personnel est très dévouée ». « Quand il y a des cas d'exception, des écarts qui sont constatés, la direction s'en occupe rapidement », a-t-elle ajouté.

Jean Noiseux s'est dit satisfait de la réaction de la direction. « Le mot d'ordre, c'est d'être extrêmement vigilant », a-t-il souligné.

Indemnités versées pour d'autres cas de maltraitance

La réaction rapide du CHSLD tranche avec le laxisme qui a déjà régné au sein de cet établissement dans les années 90 et au début des années 2000. Des centaines de victimes de maltraitance de cette époque recevront d'ailleurs des indemnités totalisant 7 millions de dollars en vertu d'un règlement à l'amiable annoncé vendredi.

Ce jour-là, le CHSLD a tenu une conférence de presse et convié les journalistes à une visite pour démontrer que cet épisode appartient au passé. La directrice de l'établissement, Hélène Larochelle, a assuré que tout est fait pour garantir des services de qualité aux résidents. « Je ne vous dis pas qu'il ne se passe jamais rien, a-t-elle dit. Mais ce qu'il faut retenir, c'est qu'il y a des mesures qui ont été mises en place pour assurer une qualité de vie. »

CHARTRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

La CAQ pose d'autres conditions

PAUL JOURNET ET TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Grâce à la main tendue par le gouvernement péquiste, la Coalition avenir Québec (CAQ) a accepté d'étudier son projet de loi 14 pour renforcer la Charte de la langue française.

Mais quelques heures après que la ministre responsable de la Charte, Diane De Courcy, eut répondu à ses trois conditions *sine qua non*, la CAQ en a ajouté de nouvelles pour voter en faveur du projet de loi après son étude.

« Au terme de six semaines de consultations, nous avons d'autres objections », a annoncé son chef, François Legault. Parmi ces objections: les mesures qui réservent l'accès aux cégeps anglais en priorité aux anglophones, les pouvoirs d'enquête étendus donnés au cabinet de la ministre responsable de la Charte et la notion de « communautés culturelles », qui remplace celle de « minorités ethniques ».

Trois concessions

Plus tôt en journée, la ministre De Courcy avait fait trois concessions à la CAQ. Elle a renoncé à retirer aux enfants de militaires francophones le droit de s'inscrire à l'école publique anglaise. Ce droit acquis, qui est devenu, selon elle, une forme d'école passerelle, sera remis en question dans un futur projet de loi, qui visera à abolir l'ensemble des écoles passerelles. La CAQ s'y opposait farouchement.

Autre concession: le statut bilingue qui devait être retiré aux municipalités qui comptent moins de 50 % d'anglophones. M^{me} De Courcy propose maintenant d'examiner d'autres solutions. Parmi elles: « Jauger le pouvoir du ministère avec ce qui est délégué aux municipalités », pour leur donner plus d'autonomie. Elle n'a pas voulu préciser davantage.

Enfin, comme la langue au travail est « le cœur du projet de loi 14 », la ministre propose encore d'assujettir les entreprises de 26 à 49 employés à la Charte de la langue française. Mais pour rassurer la CAQ, elle a proposé d'en assouplir l'application. « En commission parlementaire, le milieu des affaires a dit: "On n'est pas d'accord avec le projet de loi, mais si jamais vous l'adoptez, voici une série de recommandations" », a-t-elle ajouté. Au total, le patronat et les syndicats ont formulé 93 recommandations, dont elle pourrait s'inspirer.

Les libéraux demeurent opposés au projet de loi 14 « pour des raisons de principe ».

« C'est important de faire la promotion du français au Québec, mais on pense aussi que c'est se tirer dans le pied que d'avoir une approche coercitive avec des mesures inutiles comme on le voit dans le projet de loi 14 », a plaidé le chef caquiste, François Legault. Il répète que « la balle est dans le camp du gouvernement ».

Les libéraux demeurent opposés « pour des raisons de principe ». « C'est une erreur profonde de penser que de nouvelles mesures coercitives vont faire progresser notre langue », a dit leur chef, Philippe Couillard. Le député libéral Marc Tanguay a proposé d'autres solutions, comme améliorer l'enseignement du français, renouveler la stratégie incitative sur le français au travail et franciser davantage les immigrants, une mesure que proposent déjà le gouvernement péquiste et la CAQ.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, Alexandre Cloutier, croit que les conservateurs peuvent ordonner aux fonctionnaires d'ouvrir les archives, et c'est en ce sens qu'il demande au gouvernement Harper d'agir.

Documents relatifs au rapatriement de la Constitution

Accéder à la demande de Québec violerait la loi, plaident les conservateurs

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le gouvernement Harper violerait l'esprit et la lettre de la Loi sur l'accès à l'information si il accédait à la demande du gouvernement Marois d'entreprendre une fouille dans les archives nationales afin de lui remettre les documents relatifs au rapatriement de la Constitution canadienne.

C'est pourquoi le gouvernement conservateur écarte sans équivoque l'idée de se lancer sur la trace des documents réclamés par le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Alexandre Cloutier, a indiqué hier une source conservatrice.

Ce travail incombe aux fonctionnaires responsables de l'application de la Loi sur l'accès à l'information de chaque ministère et agence fédérale, et doit être effectué sans ingérence politique, a ajouté cette source sous le couvert de l'anonymat.

« Même si nous le voulions, nous ne pourrions pas, comme branche politique du gouvernement, rendre public ces documents sans violer la loi. La Loi sur l'accès à l'information remet entre les mains des fonctionnaires la responsabilité de traiter des demandes d'accès à l'information en vertu des critères », a affirmé cette source.

« La branche politique du gouvernement ne prend pas ces décisions. Nous ne croyons pas qu'il soit souhaitable que le politique s'ingère dans ce processus, il s'agirait d'un danger précédent. Ce n'est pas sérieux et ce n'est pas responsable », a ajouté cette source.

Cherchant à maintenir la pression sur Ottawa, le gouvernement du Québec a envoyé hier des demandes d'accès aux archives fédérales afin de faire la lumière sur les démarches qui ont mené au rapatriement de la Constitution canadienne.

En conférence de presse à Québec, le ministre Alexandre Cloutier a précisé que les demandes d'information ont été envoyées au Conseil privé et aux ministères de la Justice et des Affaires étrangères.

« Nous avons le mandat de faire la lumière et nous allons prendre tous les moyens pour y arriver », a dit M. Cloutier.

« Même si nous le voulions, nous ne pourrions pas, comme branche politique du gouvernement, rendre public ces documents [relatifs au rapatriement de la Constitution canadienne] sans violer la loi. »
— Une source conservatrice

Ces demandes surviennent quelques jours après l'adoption d'une motion unanime par l'Assemblée nationale exhortant le gouvernement fédéral à lui remettre les documents pertinents.

Québec veut savoir si l'ancien juge en chef de la Cour suprême du Canada Bora Laskin a transmis des informations confidentielles lors de délibérations sur la procédure de rapatriement, il y a plus de 30 ans. Si tel devait être

le cas, cela contreviendrait au principe de séparation des pouvoirs judiciaire et exécutif.

M. Cloutier a déclaré hier que les demandes du gouvernement sont formulées de manière plus précise; il croit également que les conservateurs peuvent ordonner aux fonctionnaires d'ouvrir les archives à la demande de Québec.

« Effectivement, les demandes d'accès sont traitées par des fonctionnaires, ils auront à appliquer la loi en vertu des demandes qui leur sont déposées, a-t-il dit. Parallèlement à ça, il pourrait y avoir une décision du Conseil des ministres d'ouvrir les archives. Nous sommes en attente d'une réponse officielle. »

Sans ingérence politique

Carl Vallée, porte-parole du premier ministre Stephen Harper, a soutenu que les demandes de Québec seront traitées par les fonctionnaires, comme le stipule la loi.

« Elles seront traitées sans ingérence politique de notre gouvernement, comme n'importe quelle autre demande d'accès à l'information », a dit M. Vallée.

Le député libéral Stéphane Dion estime aussi qu'il faut éviter toute ingérence politique dans le traitement des demandes d'accès à l'information.

« Il faut respecter la Loi sur l'accès aux documents. On ne peut pas politiser cette loi. Donc, il y a des gens qui doivent la mettre en œuvre, l'appliquer, et ce serait une erreur de la part du gouvernement que de donner des directives. »
— Avec *La Presse Canadienne*

CHEZ-SOI
55+

PROMOTION

Une section spéciale sur l'habitation pour les 55 ans et plus.

À LIRE DANS LE CAHIER MAISON
CE SAMEDI DANS LA PRESSE

ÉCONOMISEZ
40%*
sur toutes nos
collections
pour le thé

Vitrine à colliers
Cour. 129\$ 1866735
SOLDE 69\$

Coffret à thé Chelmsford
Cour. 119\$ 1000494
SOLDE 59\$

Commode Flora
Cour. 799\$ 1007880
SOLDE 399\$



Chaise de coiffeuse Sofia
Cour. 399\$ 1009555 **SOLDE 299\$**



BOMBAY®

Le
**Cadeau
Idéal**
pour chaque occasion

Solde de cadeaux de printemps
en cours

ÉCONOMISEZ **50%**
jusqu'à



Cabinet de curiosités
Penworth
Cour. 1199\$ 1006808
SOLDE 699\$

Horloge
Anniversaire ovale
Cour. 119\$ 1866230
SOLDE 69\$



ÉCONOMISEZ
40%*
sur la collection
Bleu et Blanc



Coffret Chelmsford pour coutellerie
Cour. 149\$ 1001106 **SOLDE 79\$**

Commode cintrée
Harrington
Cour. 1199\$ 1850440
SOLDE 599\$



N'oubliez pas
la Fête des Mères
dimanche le 12 mai

Gagnez une séance de
magasinage de 1000\$

Inscrivez-vous à www.bombay.ca pour
courir la chance de gagner une carte-cadeau
BOMBAY au montant de 1000\$

**6 MOIS, SANS INTÉRÊT AVEC
PAIEMENTS MINIMAUX§**

sur les achats de 500\$ ou plus traités avec votre carte de crédit BOMBAY**



Ouvrez un compte-carte de crédit BOMBAY aujourd'hui et
ÉCONOMISEZ UN 10%+ ADDITIONNEL
sur votre achat total

Décarie, coin Jean-Talon
514 341 4927

Centre Rockland
514 344 4688

Les Galeries d'Anjou
514 352 7696

Place Ste-Foy
418 651 7664

Carrefour Champêtre
450 534 0611

Le Carrefour Laval
450 978 5362

Kirkland
514 428 0606

NOUVEAU Faubourg Boisbriand
450-419-5609

Quartier Dix30
450 462 2535

Galeries des Sources
514 683 2722

www.bombay.ca

*Le rabais s'applique aux prix courants. †Toutes les options de financement sont offertes sous réserve de l'approbation du crédit. Nouveaux demandeurs seulement. §Période promotionnelle de 6 mois sans intérêts avec paiements minimaux : Sous réserve de l'approbation du crédit pour les détenteurs de la carte de crédit Bombay. Un achat minimal de 500 \$ est exigé. Un paiement mensuel équivalent au plus élevé de 15 \$ ou de 3.5% de votre solde est exigé durant la période promotionnelle. Les intérêts calculés au taux privilégié s'accumulent sur le solde impayé à compter de la date de l'achat. Si le montant de l'achat et tous les frais facturés à l'égard de l'achat ne sont pas payés avant la date d'échéance de la promotion, les intérêts accumulés sont exigibles et ajoutés à votre solde. Si durant la période promotionnelle vous n'effectuez pas un paiement minimal exigé, l'offre promotionnelle sera annulée et les intérêts accumulés sont exigibles et ajoutés à votre solde. Le solde impayé sur l'offre promotionnelle sera chargé des intérêts au taux privilégié jusqu'à ce que le solde soit payé en entier. Le taux privilégié est de 29.9%. Pour de plus amples détails, demandez à un(e) associé(e). ** Toutes les options de financement sont offertes sous réserve de l'approbation du crédit.

MONDE

GUATEMALA

Le sinueux chemin de la justice

MARC THIBODEAU

Les victimes d'atrocités survenues durant la guerre civile qui a frappé le Guatemala croyaient enfin obtenir justice avec le dénouement annoncé du procès de l'ex-dictateur Efraïn Rios Montt pour génocide. Mais le sort en a décidé autrement.

Les procédures touchaient à leur fin après le témoignage marquant de dizaines de témoins lorsqu'un magistrat a ordonné la semaine dernière leur suspension, suscitant une levée de boucliers dans le pays.

La juge Carol Patricia Flores, qui s'était retirée du dossier en 2011 sur fond d'accusations de partialité avant de se voir remise en selle, a indiqué que toutes les démarches réalisées depuis son départ devaient être considérées comme « nulles et non avenues ».

Son intervention a été jugée « illégale » par la procureure générale du pays, Claudia Paz y Paz. Et un recours a été déposé devant la Cour constitutionnelle, qui a confirmé mardi sa reprise en main du processus.

Si sa décision d'annuler les procédures des derniers mois se confirme, elle forcera la reprise du procès pratiquement « à zéro », déplore Marie-Dominik Langlois, qui coordonne le Projet Accompagnement Québec-Guatemala, une organisation soutenant les victimes du conflit armé dans leur bataille pour obtenir « justice et réparation ».

M^{me} Langlois note que ce retour en arrière contraindrait les témoins à revenir à la barre, ravivant une fois de plus « le traumatisme subi » pendant la guerre civile.

Ce serait le cas notamment pour les victimes de viol. Plusieurs femmes ont déclaré qu'elles avaient été agressées à plusieurs reprises par des



Efraïn Rios Montt a dirigé le Guatemala de 1982 à 1983, est accusé d'avoir orchestré le massacre de populations indigènes.

soldats. L'une d'elles a affirmé qu'elle avait été agressée par trente hommes en même temps que sa fille de 12 ans.

Un autre témoin a relaté qu'il avait vu des soldats du régime utiliser la tête d'une personne tuée comme ballon de soccer. Les Nations unies estiment que la guerre civile a fait plus de 200 000 morts et disparus de 1960 à 1996.

Massacre de populations indigènes

Rios Montt, qui a dirigé le pays de 1982 à 1983 alors que les exactions les plus sévères étaient perpétrées, est accusé d'avoir orchestré le massacre de populations indigènes.

L'homme de 87 ans se voit reprocher plus précisément, à l'instar de l'ex-chef de renseignement militaire, Jose Rodriguez Sanchez, d'avoir

joué un rôle de premier plan dans le massacre de près de 1771 indigènes mayas Ixelles par des militaires. Les accusés nient qu'il y ait eu génocide.

Selon M^{me} Langlois, les procédures se déroulent dans une ambiance plutôt lourde puisque des associations d'anciens militaires ont acheté de pleines pages dans les journaux pour défendre les accusés. « Ils affirment que le fait de porter des accusations menace la paix sociale et divise le pays », souligne-t-elle.

Un « autre revers »

Human Rights Watch a déclaré que l'intervention de la juge Flores constituait un « autre revers pour les victimes, qui cherchent à obtenir justice depuis trois décennies ».

L'organisation, rappelant les conclusions d'une commission historique, souligne que plus de 90 % des violations des droits de la personne survenues dans le pays étaient imputables aux forces de sécurité étatiques.

Le conseiller spécial des Nations unies pour la prévention du génocide, Adama Dieng, a aussi pressé les autorités de mener le procès à terme. Il s'agit, dit-il, de la première fois qu'un ancien chef d'État est inculpé pour génocide par une juridiction nationale.

« Avec ce procès, le Guatemala a établi un précédent historique qui devrait servir d'exemple pour tous les États ayant manqué à leur responsabilité de poursuivre les individus coupables de violations graves et massives des droits de l'Homme », a-t-il déclaré.

TROIS DICTATEURS ENCORE DEVANT LA JUSTICE

Charles Taylor

L'ex-président du Liberia a été condamné en première instance à 50 ans de prison pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre devant le Tribunal spécial pour la Sierra Leone. Il a été reconnu coupable d'avoir soutenu une campagne de terreur visant à obtenir le contrôle du pays et l'accès à ses richesses naturelles. Plus de 100 000 personnes sont mortes lors de ce conflit sanglant. Le condamné tente de faire infirmer la décision en appel.

Hissène Habré

L'ancien président tchadien, qui a dirigé le pays d'une main de fer de 1982 à 1990, fait face à des accusations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Des organisations de défense des droits de l'Homme affirment que son régime aurait éliminé plus de 40 000 personnes. Après sa chute, l'ex-homme fort du Tchad s'est réfugié, au Sénégal, où il a longtemps bénéficié de la protection de l'ex-président Abdoulaye Wade. Un tribunal pour juger Hissène Habré a finalement été mis en place dans le pays au début du mois de février.

Khieu Samphan

L'ancien chef d'État est jugé pour génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité en lien avec les exactions perpétrées au Cambodge par le régime des Khmers rouges. Il est jugé de concert avec l'ancien idéologue du régime par un tribunal spécial, soutenu par les Nations unies, qui a été critiqué à plusieurs reprises pour sa lenteur. On estime que deux millions de personnes ont été tuées par les Khmers rouges à la fin des années 70.

LIBAN

Une télé-réalité pour entrer en politique

Encore aujourd'hui, au Liban, les anciens seigneurs de guerre et les chefs religieux continuent de faire la loi. Difficile pour les citoyens ordinaires qui ne sont pas issus de clans familiaux de se lancer en politique. Mais une nouvelle émission de télé-réalité, *Al Zaim* (*Le leader*), promet de révolutionner le paysage politique du Liban.

ANDRÉANE WILLIAMS
COLLABORATION SPÉCIALE

BEYROUTH — Ils sont 15 concurrents à s'affronter, cinq soirs par semaine, sur les ondes de la chaîne de télévision libanaise Al Jadeed, dans une nouvelle télé-réalité à saveur politique.

Pendant deux mois, les aspirants politiciens – pour la plupart totalement inconnus du public – tentent de gagner le cœur des Libanais et de convaincre le jury en s'affrontant dans une série d'épreuves destinées à évaluer leur potentiel de leader.

Le vainqueur aura la chance de se présenter en tant que candidat indépendant aux élections législatives libanaises, prévues en juin (mais toujours très incertaines), et pourra compter sur le soutien financier de la chaîne pour sa campagne électorale. Rien de moins.

La parole aux « sans-voix »

Du haut des bureaux de la télévision Al Jadeed, dans les quartiers ouest de Beyrouth, Karma Khayyat codirige le département des nouvelles et des programmes politiques de la chaîne. C'est elle qui a eu l'idée du concept d'*Al Zaim*.

Selon elle, l'émission pourrait bouleverser les mœurs politiques en donnant la possibilité aux citoyens ordinaires de se lancer dans l'arène politique, dominée par les clans familiaux depuis des années

et plus récemment par de nouveaux milliardaires.

Le président libanais Michel Suleïman et le ministre de l'Intérieur Ziad Baroud ont d'ailleurs apporté leur soutien en participant à la première de l'émission, le 26 février.

Les détracteurs de ce curieux mélange de politique et de divertissement n'ont pas manqué de dénoncer une instrumentalisation des problèmes politiques et des frustrations des Libanais, ainsi que le choix des participants.

Le vainqueur aura la chance de se présenter en tant que candidat indépendant aux élections législatives libanaises, prévues en juin.

La plus connue est Myriam Klink, une bimbo botoxée qui est devenue la risée des réseaux sociaux après une chanson controversée dans un talk-show, l'été dernier.

« Le concept n'est pas de choisir des doctorants, mais des gens du peuple. Des dizaines de milliers de Libanais s'identifient à Myriam Klink », se défend Karma Khayyat.

Lors d'un épisode consacré aux problèmes d'électricité dans le nord du pays, la chanteuse, perchée sur ses talons

aiguilles, a arpenté les rues de Tripoli. La balade a cependant été écourtée par des salafistes armés qui ont chassé toute l'équipe. La blonde s'est finalement retirée de l'émission au début du mois d'avril en promettant de continuer sa carrière politique de son côté.

À chaque parti politique son média

Dans un pays où huit des neuf réseaux de télé sont directement affiliés à un parti politique ou à une faction religieuse, Al Jadeed ne fait pas exception. Son fondateur, Tahsin Khayyat, le père de Karma Khayyat, est un puissant homme d'affaires musulman sunnite de Beyrouth qui n'a jamais caché ses ambitions politiques.

« Tahsin Khayyat est le Donald Trump du Liban. Il n'est pas directement affilié à un parti, mais je pense qu'il a toujours voulu accéder au poste de premier ministre. Ça ne m'étonnerait pas qu'il utilise cette émission pour se rapprocher de ses objectifs politiques. Il peut par exemple identifier, à travers les votes du public et leur réaction aux enjeux abordés, ce qui préoccupe les Libanais », explique l'analyste politique et journaliste Carol Malouf.

C'est précisément pour cette raison que l'activiste politique et blogueur Khodor Salameh a refusé de participer à l'émission. « L'agenda politique de la chaîne jouera forcément un rôle dans le choix du candidat gagnant », affirme-t-il. Mais c'est tout de même le public qui décidera d'accepter ou de refuser cette solution de rechange à nos politiques traditionnelles. Malheureusement, l'impact d'une télé-réalité se termine souvent au moment où l'émission s'achève, alors c'est probablement ce qui arrivera au candidat gagnant. »



Enrico Letta

ITALIE

Enrico Letta chargé de former le gouvernement

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le numéro deux du Parti démocrate, Enrico Letta (PD, gauche), a été chargé hier de former un nouveau gouvernement alliant gauche et droite pour mettre fin à la crise politique dans laquelle l'Italie est empêtrée depuis deux mois.

« Ça fait 60 jours que le pays attend un gouvernement. C'est une situation très difficile, fragile, inédite, qui ne peut pas durer », a déclaré M. Letta, 46 ans, à la sortie de son entretien avec le président Giorgio Napolitano, qui lui a confié cette tâche.

Selon la Constitution italienne, M. Letta doit maintenant procéder à des consultations avec les forces politiques – à partir d'aujourd'hui, a-t-il précisé – avant d'être nommé formellement chef d'un gouvernement qui pourrait être installé d'ici la fin de la semaine.

Il a d'ores et déjà appelé « toutes les forces politiques » à lui apporter leur soutien. Il a aussi énuméré les réformes qu'il compte mener en priorité : réduction du nombre de

parlementaires, suppression des provinces, réforme de la loi électorale – « à l'origine de la crise actuelle, a-t-il relevé. Il a également ajouté que « la politique avait perdu toute sa crédibilité ».

Un geste « impardonnable »

Lundi, dans son discours d'investiture, M. Napolitano avait jugé « impardonnable » le fait que le Parlement ne se soit pas attelé à ces réformes, dont l'absence a pour une bonne part alimenté l'hostilité viscérale aux partis traditionnels, illustrée par le succès de l'ex-comique Beppe Grillo.

Le futur président du Conseil a également plaidé pour que l'Italie pèse de tout son poids « pour changer la barre des politiques européennes ». « Les politiques d'austérité ne suffisent plus », a-t-il dit.

Enrico Letta est le neveu de Gianni Letta, l'homme de confiance de Silvio Berlusconi. Cela pourrait faciliter les passerelles entre les grandes formations politiques, même s'il n'a jamais ménagé ses critiques à l'endroit du Cavaliere.

LE TOUR DU GLOBE

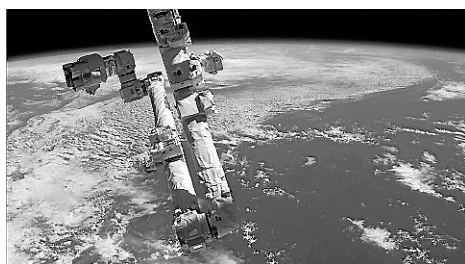


PHOTO CHRIS HADFIELD, NASA

Station spatiale
Problème sur un cargo

Une antenne de navigation ne s'est pas ouverte sur un vaisseau cargo russe *Progress*, lancé hier vers la Station spatiale internationale, une situation que les spécialistes russes ne jugent pour l'instant pas critique à deux jours de l'arrimage, prévu demain. Le vaisseau de ravitaillement a été lancé par une fusée *Soyouz* depuis le cosmodrome de Baïkonour, au Kazakhstan. Plusieurs vaisseaux *Progress* ont connu des problèmes lors de l'arrimage automatique dans le passé. — AFP



PHOTO JOHN THYS, AFP

Afghanistan Karzaï
censure des émissions

Le président afghan Hamid Karzaï a ordonné l'arrêt de la diffusion à la télévision d'émissions et films jugés « non islamiques et obscènes » à la demande de responsables religieux, a annoncé hier son gouvernement. Depuis quelques années, le secteur des médias afghans subit la pression croissante des cercles conservateurs religieux, qui dénoncent par exemple la diffusion de clips musicaux montrant des chanteuses aux épaules nues. — AFP



PHOTO ANDREW BIRAJ, REUTERS

Bangladesh 124 morts
dans un effondrement

Au moins 124 personnes ont été tuées et un millier d'autres blessées hier au Bangladesh dans l'effondrement d'un immeuble qui abritait plusieurs ateliers de confection à la périphérie de la capitale, Dacca, selon un bilan qui risquait encore de s'alourdir. L'industrie textile au Bangladesh est la deuxième en importance au monde. Elle fournit nombre de marques occidentales à bas prix. Les effondrements d'immeubles au Bangladesh sont fréquents, les normes de construction étant peu appliquées. — AFP



PHOTO ANDREY SMIRNOV, AFP

Russie Navalny se dit
victime de vengeance

L'opposant numéro un à Vladimir Poutine, Alexei Navalny, a dénoncé des poursuites qui visent à l'« écarter de la scène politique », au cours de son procès pour détournements de fonds, qui a repris hier. M. Navalny, l'une des figures les plus charismatiques de l'opposition, s'est vu accusé dans plusieurs affaires en quelques mois à peine. LONG de défense des droits de l'homme Human Rights Watch a déclaré qu'il y avait « des raisons pour penser que l'affaire [Navalny] est politique ». — AFP

ATTENTAT DE BOSTON

À la recherche de « Misha »

Pendant que des enquêteurs du FBI se trouvent au Daguestan, dans le Caucase russe, pour y interroger les parents de Tamerlan et Dzhokhar Tsarnaev, soupçonnés d'être les auteurs de l'attentat de Boston, des questions surgissent sur l'influence d'un certain « Misha » sur le frère aîné.

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Comment Tamerlan Tsarnaev, soupçonné d'avoir perpétré l'attentat de Boston avec son frère Dzhokhar, s'est-il radicalisé? Pour répondre à cette question, des enquêteurs du FBI se sont rendus au Daguestan, dans le Caucase russe, où ils ont interrogé ses parents, hier.

Mais la réponse se trouve peut-être à Cambridge, au Massachusetts, où un homme mystérieux connu seulement sous le diminutif du prénom russe Mikhaïl — « Misha » — aurait entraîné vers un islam plus radical l'aîné des frères Tsarnaev. Sous l'influence de ce musulman converti, Tamerlan aurait abandonné la boxe et la musique, exprimé des opinions de plus en plus critiques à propos des guerres d'Irak et d'Afghanistan et épousé les théories du complot sur les attentats du 11 septembre 2001 et la



PHOTO JOSE LUIS MAGANA, ASSOCIATED PRESS

Ruslan Tsarni, un oncle des frères Tsarnaev, est un des deux membres de la famille des auteurs allégués de l'attentat à avoir évoqué l'existence d'un mystérieux « Misha », qui aurait contribué à radicaliser Tamerlan.

volonté des Juifs de dominer le monde.

« Il lui a tout simplement pris son cerveau », a confié l'oncle de Tamerlan, Ruslan Tsarni, à l'Associated Press. Ruslan Tsarni est l'un des deux membres de la famille Tsarnaev à avoir évoqué l'influence de ce « Misha » sur Tamerlan. L'autre est Elmira Khozhugov, ancien beau-frère de l'aîné des frères Tsarnaev, blessé mortellement lors d'une chasse à l'homme la semaine dernière.

Son frère cadet, Dzhokhar, se remet de ses graves blessures dans un hôpital de Boston. Selon les responsables américains, il a avoué son rôle dans l'attentat qui a fait 3 morts et 264 blessés à Boston le 15 avril. Il a également admis que lui et son frère avaient trouvé dans le magazine *Inspire* d'Al-Qaïda la recette pour leurs bombes artisanales. Il a cependant nié toute implication d'une organisation terroriste ou étrangère dans la planification de l'attentat.

Reste à voir si les enquêteurs du FBI ont interrogé Dzhokhar sur « Misha » ou tenté de joindre cet homme que les médias ont recherché en vain au cours des derniers jours.

Un agent secret russe?

Tout comme l'Associated Press, la chaîne NBC a décrit « Misha » comme un Russe d'origine arménienne qui s'est récemment converti à l'islam. Habitant à Cambridge, cet homme corpulent, chauve, à la barbe rousse aurait rencontré Tamerlan en 2007 ou en 2008 dans une mosquée de la région, selon son oncle. Il se serait vanté de pratiquer l'exorcisme.

La journaliste Laura Rozen, spécialiste des questions de sécurité nationale, n'écarte pas la possibilité que « Misha » soit un agent au service de la Russie qui aurait informé les autorités de ce pays de la radicalisation de Tamerlan. Chose certaine, le gouvernement russe a demandé au FBI en janvier 2011 des informations sur

Tamerlan au prétexte que ce dernier avait « changé radicalement depuis 2010 » et était devenu « un disciple de l'islam radical ». En septembre 2011, les services de sécurité russes ont également contacté la CIA au sujet de l'aîné des Tsarnaev. L'agence de renseignement américaine a par la suite demandé que le jeune homme soit placé sur la liste des personnes à surveiller.

Mais le FBI n'a jamais rien trouvé d'incriminant sur Tamerlan et n'a pas cherché à le surveiller à son retour d'un séjour de six mois au Daguestan et en Tchétchénie en 2012. Au cours des derniers mois de sa vie aux États-Unis, Tamerlan a commencé ou poursuivi sa dérive islamiste en mettant notamment en ligne sur YouTube des vidéos de préachers extrémistes.

Fréquenterait-il encore « Misha » ? Si les enquêteurs du FBI le savent, ils n'en disent rien.

Le FBI
interroge les
parents au
Daguestan

AGENCE FRANCE-PRESSE

Des enquêteurs du FBI se sont rendus au Daguestan, dans le Caucase russe, pour y interroger avec leurs homologues russes du FSB les parents des deux frères Tsarnaev, les principaux suspects de l'attentat de Boston.

L'ambassade des États-Unis à Moscou a indiqué avoir envoyé mardi une délégation dans cette république instable, minée par une rébellion islamiste armée, pour interroger les parents de Tamerlan et Dzhokhar Tsarnaev, soupçonnés d'être les auteurs de l'attentat qui a fait 3 morts et 264 blessés le 15 avril à Boston.

Un officier de la police locale a de son côté indiqué à l'AFP que « des enquêteurs du FBI avaient interrogé toute la nuit [de mardi à mercredi] les parents des frères Tsarnaev au siège du FSB », à Makhatchkala, la capitale du Daguestan. « Les parents ont affirmé que Tamerlan n'était jamais entré en contact avec des représentants de l'islam radical », a ajouté cet officier.

Anzor Tsarnaev, un Tchétchène né au Kirghizistan, une ancienne république soviétique d'Asie centrale, a affirmé à plusieurs reprises ces derniers jours être persuadé de l'innocence de ses deux fils.

« Au petit matin, le couple a pu regagner son domicile, mais mercredi matin, la mère des frères Tsarnaev, Zoubeïdat, a été de nouveau emmenée au FSB » pour un interrogatoire qui se poursuivait toujours mercredi après-midi, selon la même source.

La « méchante patronne » du *New York Times*NATHALIE COLLARD
MÉDIAS

Depuis hier, un texte publié sur le site Politico.com fait réagir le milieu médiatique américain. Dans *Turbulences at The Times*, le journaliste Dylan Byers décrit une récente prise de bec entre la grande patronne du *New York Times*, Jill Abramson, en poste depuis un an et demi, et son directeur de l'information, Dean Baquet.

Voix haut perchées, claquage de porte, la scène aurait pu se dérouler dans n'importe quelle salle de rédaction. Normal. Dans un quotidien, le niveau de stress est parfois élevé, la pression est forte, et il faut livrer la marchandise.

Le journaliste de Politico poursuit, citant des sources anonymes: M^{me} Abramson serait

distante, froide, parfois cassante. Elle a un ton de voix désagréable. Parfois, elle a l'air d'être dans sa bulle. Ces commentaires ne sont pas nouveaux. On pouvait les lire dans un portrait de Jill Abramson publié dans le *New Yorker* en septembre 2011. Dans ce texte, le journaliste Ken Auletta écrivait que les collègues de M^{me} Abramson la trouvaient intimidante et brusque et par-

Le NYT est en nomination pour quatre prix Pulitzer — une de ses meilleures performances en 160 ans —, et le journal a fait une très bonne couverture des attentats de Boston.

fois trop en retrait.

Mais à l'exception de sa personnalité, qu'a-t-on à reprocher à la patronne, qu'à titre de prestigieux quotidien? Pas grand-chose. Même que certains employés interviewés disent qu'ils souhaiteraient la côtoyer davantage, qu'ils apprécient sa grande intelligence, que sa

présence dans la salle fait une différence. On note en outre que le *New York Times* est en nomination pour quatre prix Pulitzer — une de ses meilleures performances en 160 ans — et que le journal a fait une très bonne couverture des attentats de Boston. « Le *New York Times* continue d'être un excellent journal, écrit-on, et malgré les frustrations dans la salle

à ce que décrit Sheryl Sandberg, patronne de Facebook, dans son livre *Lean In*, à savoir que plus les femmes grimpent les échelons, moins on les aime? On dirait bien que oui.

Vers la fin du texte, qu'on peut qualifier de bâclé, l'auteur raconte une autre anecdote impliquant le même directeur de l'information, Dean Baquet: « Baquet est l'opposé d'Abramson, peut-on lire. Il a le moral de ses journalistes à cœur et s'inquiète d'être aimé de ses employés. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir ses propres problèmes. Quand il était chef du bureau de Washington, il a déjà défoncé un mur avec son poing parce que son texte ne faisait pas la une. Mais les gens se rappellent l'incident avec tendresse... »

Deux poids, deux mesures?

Où est le problème alors? Serions-nous face à un cas de deux poids, deux mesures? Devant une situation semblable

bonne réputation. Les réactions des autres médias n'ont d'ailleurs pas tardé à fuser: toutes fustigent Politico. Preuve encourageante que le sexisme passe moins bien qu'avant.

JILL ABRAMSON
EN 5 DATES

> Reporter à Washington pour le *Wall Street Journal* (1988-1997)

> Passage au *New York Times* (1997)

> Chef du bureau de Washington du *New York Times* (2000)

> Première femme nommée à la tête du *New York Times* (juin 2011)

> A publié trois livres, dont *The Puppy Diaries: Raising a Dog Named Scout* (octobre 2011)

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Dites adieu à votre facteur



ANDRÉ PRATTE
 apratte@lapresse.ca

Peut-on encore considérer la livraison du courrier à domicile comme un service essentiel? Non. C'est d'autant plus clair à la lecture du rapport publié cette semaine par le Conference Board, rapport commandé par Postes Canada.

Selon cette étude, la chute continue du volume de courrier plongera la société d'État dans un déficit annuel croissant, atteignant 1 milliard d'ici la fin de la décennie. La tendance est irréversible: le courriel et les médias sociaux ont remplacé les lettres; l'envoi et le paiement de factures se font de plus en plus par internet. Le magasinage en ligne entraîne une augmentation

Au XXI^e siècle, il n'y a pas de raison pour que l'État finance la livraison quotidienne du courrier à domicile.

des livraisons de colis, mais les revenus ainsi générés sont loin de compenser les pertes du côté du courrier ordinaire.

La Société canadienne des postes a déjà fait beaucoup au fil des ans pour s'adapter au contexte changeant. Il lui faut maintenant franchir une autre étape.

Deux évolutions s'imposent d'emblée. D'abord, il faut mettre un terme à la livraison à domicile. Ce service coûte très cher et il n'est plus nécessaire. Déjà, 6 Canadiens sur 10 prennent leur courrier dans une boîte aux

lettres centralisée ou communautaire, ou encore au bureau de poste. Les 5 millions de personnes (en région urbaine) qui reçoivent toujours leurs lettres à la maison ne souffriraient pas beaucoup d'avoir à le prendre dans une boîte communautaire. D'autant que cette dernière rend plus facile la récupération des colis.

L'élimination de la livraison à domicile permettrait à la Société canadienne des postes d'économiser quelque 500 millions par année si elle pouvait diminuer son personnel en conséquence. C'est évidemment une énorme « si »; le syndicat représentant les facteurs réagirait avec vigueur à une telle décision. Les négociations seraient ardues. Pourtant, les syndiqués devront un jour se rendre à l'évidence: au XXI^e siècle, il n'y a pas de raison pour que l'État finance la livraison quotidienne du courrier à domicile.

Un autre changement pourrait être opéré rapidement: la hausse des tarifs. À 61 cents, le tarif pour une lettre standard est tellement bas que, selon un sondage, seulement 5 % des Canadiens le connaissent. Pas étonnant quand on pense que presque la moitié des personnes envoient par la poste 2 articles ou moins par mois. Selon le Conference Board, une hausse du tarif de 10 % par année pendant 7 ans rapporterait plus de 300 millions à Postes Canada. Pour la majorité des Canadiens, l'impact financier serait minuscule (moins de 3 \$ par an).

Postes Canada a annoncé le début d'une « conversation » avec les Canadiens sur les « changements fondamentaux » qu'elle devra apporter « pour ne pas devenir un fardeau pour les contribuables. » La Société s'attend, avec raison, à de vives résistances. Il lui faudra faire preuve de doigté et de pédagogie. Car ces changements sont absolument nécessaires.

Quand ce n'est pas urgent



ARIANE KROL
 akrol@lapresse.ca

De leur aveu même, plus du tiers des Québécois qui vont à l'urgence s'y rendent pour un problème non urgent. Le quart en ressortent sans que leur problème ait été réglé, ou sans avoir reçu l'information nécessaire au suivi à domicile, montre une vaste enquête de l'Institut de la statistique du Québec rendue publique hier. Une preuve de plus, s'il en faut, de la mauvaise utilisation de nos ressources.

Les urgences n'ont pas le droit de refuser de patients au Québec. Il arrive qu'un hôpital particulièrement débordé demande à la population d'éviter son service durant une courte période, mais c'est à peu près tout. Résultat? Les cas non urgents, qui pourraient et devraient être soignés ailleurs, continuent d'entrer à pleines portes. Même les principaux intéressés le reconnaissent, c'est tout dire.

Un Québécois sur quatre a consulté un médecin à l'urgence dans la dernière année, montre l'enquête réalisée auprès de plus de 48 000 personnes en 2010-2011. Mais 36 % d'entre eux le reconnaissent: ce n'était pas une urgence. Pensez à une salle bondée comme on en voit trop souvent aux nouvelles, et effacez un patient sur trois. Même si la plupart des civières y seraient encore, ça respirerait déjà mieux. Pourquoi, alors, s'infliger une telle épreuve? Sans surprise, les trois quarts

de ces malades non urgents ont indiqué qu'ils n'avaient pas d'autre endroit où aller, ou qu'ils n'avaient pas accès à leur médecin habituel.

Il serait intéressant de poser les mêmes questions aux urgentologues. Leur estimation des cas qui n'ont rien à faire chez eux serait peut-être encore plus élevée.

L'hôpital est l'endroit où les soins coûtent le plus cher. Cette incapacité du reste du réseau à s'occuper des cas mineurs est une source de gaspillage importante. Et ce n'est pas le seul effet indésirable.

Presque un répondant sur quatre indique que sa consultation à l'urgence a peu ou pas contribué à régler son problème de santé. Et environ un sur trois dit ne pas avoir eu d'informations sur les symptômes à surveiller ou les médicaments à prendre après avoir obtenu son congé (on parle ici de tous les patients, pas seulement des cas mineurs).

Ces chiffres montrent à quel point les urgences sont loin d'être le meilleur endroit pour traiter des patients. Elles devraient être réservées aux problèmes dont elles seules peuvent s'occuper, c'est-à-dire les cas graves qui ne peuvent pas attendre. Leur efficacité, et l'attention donnée aux patients sortants, s'en trouveraient sans doute améliorées.

Il sera important de refaire cette enquête pour voir si l'augmentation récente du nombre d'omnipraticiens et de groupes de médecine familiale parvient à réduire les consultations inutiles aux urgences. Si ce n'est pas le cas, il sera grand temps de s'attaquer aux raisons pour lesquelles GME, CLSC et autres cliniques sont incapables de s'occuper des patients non urgents – incluant leurs heures d'ouverture.

44% DES FEMMES ACCORDENT LEUR VOTE À JUSTIN TRUDEAU



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

OPINION

Souveraineté à vendre



NESTOR TURCOTTE
 L'auteur est un retraité de l'enseignement au niveau collégial. Il réside à Matane.

Le PQ fait présentement la « promotion » de la souveraineté du Québec. Or, ce petit mot coutumier réfère souvent aux ventes au rabais printanières, à une chute des prix pour inciter les clients à acheter un certain nombre d'objets dont on veut se débarrasser afin de libérer un espace pour mettre des nouveautés sur les présentoirs.

Le mot « promotion » est sans doute mal choisi. Il aurait été préférable de parler de la « nécessité » de faire l'indépendance plutôt que d'en faire la « promotion ». Car il y a des promotions, menées à coup de millions de dollars, qui ne changent rien. Qui plus est, certaines promotions visent moins l'intelligence des gens que le miroir aux alouettes.

La souveraineté d'un peuple n'est pas un produit à vendre, à offrir, à présenter comme une alternative à un autre produit. Si la souveraineté s'avère nécessaire, le peuple est suffisamment intelligent pour se la donner. S'il trouve que cette voie politique lui procura le bonheur collectif et la réponse à ses aspirations, il ira tout naturellement dans cette direction. On n'a pas à le lui dire; il est capable de s'en offrir les moyens et d'en choisir les avenues.

La souveraineté d'un peuple n'est surtout pas la chasse gardée d'une formation politique. Si un parti politique prend le risque d'en faire la promotion, il ne doit pas limiter à un vague étiquetage, à des panneaux réclames, à des capsules



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

La première ministre Marois, accompagnée de Daniel Paillé, chef du BQ.

télévisées. Il doit présenter un plan global de l'opération; il doit chiffrer les grands pans du changement annoncé, parler des coûts, des avantages et des inconvénients de la mutation politique. Il doit sortir des slogans. Des amuse-gueules variés pour satisfaire ou attirer le plus de convives possible.

Il aurait été préférable de parler de la « nécessité » de faire l'indépendance plutôt que d'en faire la « promotion ».

Le PQ affirme que l'indépendance rendra le peuple du Québec plus riche. Il peut l'affirmer, mais peut-il le prouver? Le PQ ose même officialiser sa promotion sans dire un seul mot de son partenaire négociateur, sans parler du partage de la dette, de la réutilisation du personnel, et tutti quanti.

Selon lui, c'est la fierté qui doit conduire le peuple du Québec à se donner un pays.

C'est dire que ceux qui n'en veulent pas ne peuvent s'afficher au tableau d'honneur de ladite fierté. Fumisterie.

Ce n'est pas la fierté ni le goût d'une richesse plus grande qui doit conduire un peuple à l'indépendance. Certains peuples ont choisi, depuis la dernière guerre, de créer leur propre pays. L'unique raison invoquée était la liberté. Et c'est pourquoi aucun peuple libre, après son indépendance, malgré parfois une pauvreté anémique, n'a choisi de revenir en arrière et d'entrer à nouveau dans une maison qu'il avait volontairement quittée.

Le Québec doit se dire en son for intérieur: 1) veut-il l'indépendance présentement? (la réponse est non); 2) comme il ne la veut pas, il n'est donc pas prêt à la faire et il ne la fera pas même si les sbires du PQ en font la promotion avec l'argent du peuple; 3) comme il ne la veut pas, comme il n'est pas prêt à la faire, il ne veut pas en assumer les conséquences.

Il faudrait un Vaclav Havel au Québec. Mais il n'apparaît toujours pas dans notre paysage politique.

LA PRESSE +

ENTREVUE ÉDITORIALE
Zizanie dans le monde universitaire
 Entrevue avec le recteur de l'UdeM, Guy Breton

LAPRESSE.CA

QUESTION DU JOUR

Des bactéries dans le poulet, le bœuf et le porc du Québec sont de plus en plus résistantes aux antibiotiques. Cela pourrait-il vous amener à diminuer votre consommation de viande?

> Oui: 52% > Non: 40%

> Je ne sais pas: 8%

Résultats à 18h33/8718 répondants

BLOGUE
 QUEL AVENIR POUR MONTRÉAL?

Exode des familles: est-ce vraiment moins cher de déménager en banlieue?

par François Cardinal

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?

Écrivez-nous à débats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070
 commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
 www.lapresse.ca/abonnement

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
 petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
 dec@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320
 carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.
 ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de l'imprimerie Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

Après avoir écouté Frank Zampino *ad nauseam* devant la commission Charbonneau, ne serait-ce pas une bonne idée de soumettre tous ces bouffons au test du polygraphe? Peut-être est-ce impossible, hélas, mais ça couperait court à tout ce babillage stérile qui ne mène à peu près nulle part.

— Daniel Fortin

DÉBATS

PKP à Hydro



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

La nomination de Pierre Karl Péladeau au poste névralgique de président du conseil d'Hydro-Québec pave la voie à une concentration de pouvoirs intolérable dans une société démocratique.

Indépendamment des mérites incontestables de M. Péladeau comme homme d'affaires, il est insensé que le propriétaire du plus important empire de presse au Québec se retrouve aussi à la tête de la plus grosse entreprise publique du Québec.

Québecor possède les tirages les plus élevés de la presse quotidienne à Montréal et à Québec; la chaîne de télévision la plus regardée; une kyrielle de magazines populaires; la très grande majorité des maisons d'édition et de distribution; la compagnie de cablodiffusion qui dessert presque tous les foyers québécois (Vidéotron); l'agence de presse QMI, sans parler du quart du tirage de la presse canadienne-anglaise, avec 36 quotidiens.

Cette concentration, extraordinaire dans une société aussi petite que le Québec, se trouve en quelque sorte aggravée par le fait que M. Péladeau est un patron notoirement interventionniste, qui n'a jamais hésité à passer des messages et des mots d'ordre à son personnel quand cela servait ses propres intérêts, et cela, même sur des questions relativement secondaires. Nombre de journalistes peuvent en témoigner.

Le risque est donc énorme que les médias de l'empire Péladeau se trouvent incapables de critiquer les futures orientations d'Hydro-Québec ou, au contraire, qu'ils soient fortement inci-

Cette nomination représente une concentration de pouvoirs intolérable dans une société démocratique.

tés à publier des reportages renforçant la position du conseil d'administration d'Hydro-Québec.

Comme le signalait récemment notre collègue Francis Vailles, la veille de l'annonce de la nomination de M. Péladeau, ses quotidiens faisaient leurs manchettes avec les primes farineuses consenties aux employés d'Hydro, dont le PDG Thierry Vandal (nommé par les libéraux).

Les mêmes questions se posent concernant le plantureux budget de publicité de la société d'État: les médias de Québecor recevront-ils la part du lion au détriment, par exemple, de Radio-Canada qui est depuis longtemps la bête noire du patron de TVA?

C'est pour toutes ces raisons que la Fédération des journalistes est sur un pied d'alerte concernant les multiples conflits d'intérêts que pourrait engendrer cette nomination.

Certes, en tant que président du conseil, M. Péladeau ne sera en principe responsable que des grandes stratégies, mais il faut être bien naïf, connaissant l'homme, pour croire qu'il ne pèsera pas de tout son poids sur la direction des opérations.

Dans les milieux d'affaires, certains se réjouissent de voir arriver à Hydro un patron du secteur privé, qui pourrait juguler des dépenses que l'on dit exagérées. Mais n'y avait-il pas, au Québec, d'autres entrepreneurs, jeunes retraités énergiques, qui auraient pu assumer cette tâche? Pourquoi fallait-il aller chercher un baron de presse?

M^{me} Marois a fait montre ici d'un manque de jugement ahurissant. À moins qu'il ne s'agisse tout simplement d'un calcul cynique pour s'attirer pour de bon les faveurs d'un puissant personnage dont elle-même et son parti auront besoin à l'avenir. (C'est M. Péladeau lui-même qui a offert ses services. Selon une rumeur persistante, ce passage à Hydro serait la porte d'entrée pour la carrière politique que viserait M. Péladeau, qui n'a que 51 ans. On dit même qu'il pourrait convoiter le leadership du PQ, advenant le départ de M^{me} Marois).

Cette concentration de pouvoirs sans précédent se fait déjà sentir. Ainsi, les politiciens de l'opposition ont réagi très timidement à cette nomination qui aurait dû les scandaliser. On les comprend: veulent-ils compromettre leur carrière en s'aliénant les médias de l'empire Québecor?

La même autocensure risque de se manifester dans l'ensemble de la société. Qui donc, parmi les nombreux citoyens qui pourraient éventuellement avoir besoin de Québecor pour gagner leur vie ou pour accéder à la notoriété, osera critiquer le tout-puissant patron d'Hydro-Québec?

LE RAPPORT D'AMOURS

Une solution astucieuse



CLAUDETTE CARBONNEAU

Ex-présidente de la CSN, l'auteure collabore régulièrement à notre section Débats.

Dès la sortie du rapport D'Amours sur l'avenir des retraites, la première ministre et la ministre responsable se sont commises quant à la tenue d'une commission parlementaire à l'automne précédée d'une tournée régionale du comité d'experts. Ces décisions s'imposaient et n'ont rien d'une opération de pelletage, comme le prétend l'opposition.

La première qualité du rapport, c'est la justesse et la gravité du diagnostic qu'il pose. Ces constats sont essentiels pour convaincre les parties qu'un solide virage s'impose pour pérenniser les régimes existants, élargir la couverture et accroître la sécurité financière de tous. Ça ne se fera pas si les travailleurs comme les employeurs, les jeunes comme les moins jeunes, ne voient pas l'urgence d'agir. Ça ne se fera pas si les partis politiques donnent dans la partisanerie sur des enjeux qui touchent l'intérêt général et le long terme. La proximité des prochaines élections n'incite pas au courage. Pierre angulaire du rapport, la mutualisation des risques ne fait pas non plus partie de l'ère du temps.

Il faudra sans cesse marteler la gravité de la situation. Les régimes publics (RRQ et dispositif fédéral) sont nettement insuffisants. Ils remplacent 81% du salaire des plus pauvres, contre seulement 47% dès que le salaire moyen est atteint! La moitié des travailleurs n'ont *aucun* régime collectif d'entreprise.

L'épargne personnelle ne permet pas de garantir une retraite décente. Les régimes à prestations déterminées, qui sont les seuls à offrir une rente garantie, ne couvrent que 35% de la main-d'œuvre.

Quand elle existe, cette promesse reste bien fragile puisque 72% de ces régimes ont un taux de solvabilité inférieur à 80%. Avec 41 milliards de déficit, ces régimes fondent comme neige au soleil. Les jeunes en font particulièrement les frais. Les clauses orphelins, interdites en matière de salaire, reviennent par la bande au niveau des régimes de retraite!

En proposant d'élargir la couverture publique pour les 75 ans et plus, le rapport D'Amours minimise le risque d'accroître les iniquités intergénérationnelles et d'inciter à des départs trop hâtifs, sans pour autant augmenter l'âge normal de la retraite.

Le bateau coule de toutes parts. Plutôt que de tenter de niveler par le bas, le rapport D'Amours a le mérite de défendre les régimes à prestations déterminées, tout en leur imposant l'obligation de négocier pour régler leurs problèmes de solvabilité. C'est la voie à suivre. L'encadrement réglementaire de ces régimes devra faire

preuve de souplesse pour soutenir les solutions créatives et équitables. Pour cela, un comité réunissant employeurs et syndicats serait d'une grande utilité.

La libre négociation a toute sa place pour régler les problèmes. Qu'au terme d'un délai de trois ans, la loi impose un dénouement n'est pas dépourvu de sens, si la solution imposée ne constitue pas un incitatif à ne pas négocier de bonne foi. C'est ce que les syndicats devront tenter de démontrer dans leur défense de la libre négociation.

Le rapport D'Amours propose d'élargir la couverture publique via un régime contributif qui mutualise les risques de longévité pour les 75 ans et plus. Il s'agit d'une solution astucieuse et bienvenue. De portée universelle, elle minimise le risque d'accroître les iniquités intergénérationnelles et d'inciter à des départs trop hâtifs, sans pour autant augmenter l'âge normal de retraite. Le hic avec cette approche, c'est que les petits salariés devront payer pour une protection que leur offre déjà le régime fédéral de supplément de la revenu. En toute équité, il faudrait obtenir du fédéral une compensation pour cette double imposition.

Malgré son approche novatrice, le rapport D'Amours offre peu de solutions pour une retraite adéquate jusqu'à 75 ans. En ce sens, le feu vert qu'il donne à la mise en place du régime volontaire, annoncé par les libéraux, devrait être revu pour permettre de trouver des solutions plus équitables et adéquates.

Un vrai débat de société s'annonce, prenons-le à bras-le-corps. L'inertie serait bien plus coûteuse que les correctifs proposés.



Alban D'Amours a présenté son rapport sur l'avenir du système de retraite au Québec mercredi dernier.

Deux classes de citoyens



RENÉ LAVOIE

L'auteur est un travailleur autonome de Québec.

J'ai eu beau relire dans tous les sens possibles le rapport D'Amours savamment intitulé *Innovier pour pérenniser le système de retraite*, nulle part il n'est mentionné que le Québec a deux classes de citoyens eu égard aux régimes de retraite: ceux qui travaillent dans la fonction publique et les autres.

Le rapport identifie et quantifie clairement les deux groupes, sans jamais mentionner que l'intérêt des uns s'oppose à celui des autres.

Dans le coin gauche, ayant accès à un régime de rentes à prestations déterminées (qui ne sera pas influencé par le rendement du véhicule de placement), le secteur public, dont font partie les fonctions publiques du Québec et du Canada, les municipalités, les centres de la petite enfance, les universités, le secteur parapublic (Hydro-Québec, Loto-Québec, SAQ, etc.). Ils sont 866 000 personnes qui, par beau temps ou mauvais temps économique, encaisseront un montant prédéterminé de rente auquel eux et leur employeur

auront cotisé. Cela représente 22% de tous les travailleurs québécois.

Dans le coin droit, tous les autres travailleurs, dont une frange de 513 000 personnes qui bénéficient eux aussi d'un régime à prestations déterminées relevant du privé. Ce nombre diminuera avec les années, les employeurs abandonnant de plus en plus ce type de régime dont la crise financière de 2008 a sérieusement mis en doute la solvabilité. À quoi bon promettre une

Près de la moitié de la population active du Québec se dirige tout droit vers la pauvreté à la retraite, à moins de mourir rapidement ou de travailler longtemps.

rente, si en fin de compte, l'argent n'y est pas faute de rendement?

Et là, tenez-vous bien: 47% de tous les travailleurs du Québec, soit 1,85 million de personnes, ne mettent pas un traître sou de côté pour leur retraite. Si la tendance se maintient, ils devront

se contenter de la maigre pitance de la Régie des rentes du Québec et des régimes fédéraux de la sécurité de la vieillesse et du supplément du revenu garanti. Cela ne leur procurera en moyenne que 38% de leurs revenus alors qu'ils étaient actifs (au lieu des 60 à 70% nécessaire pour maintenir un niveau de vie identique).

Cela signifie que près de la moitié de la population active du Québec se dirige tout droit vers la pauvreté, à moins de mourir rapidement ou de travailler longtemps. C'est dit crûment, mais c'est ce que le rapport D'Amours laisse présager.

Et dire que ces travailleurs cotisent chaque jour pour générer une rente aux 22% des travailleurs du secteur public. Et en cas de déficits des régimes publics, c'est aussi avec leurs impôts qu'on comblera la différence.

Le rapport D'Amours ne fait que perpétuer et protéger les belles pensions dorées de l'apparatchik québécois, quel qu'en soit la couleur ou le palier. Car nos dirigeants de tous les horizons, en bons valets du public, bénéficieront eux aussi de généreuses prestations déterminées indexées au coût de la vie, et parfois transférables au conjoint. Le grand luxe, quoi!

PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

